La Survivance

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXX | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 28 MAI 1958 | No 27

Lettre pastorale de S.E. Monseigneur l'Archevêque sur l'aide au Grand-Séminaire diocésain

Archevêché d'Edmonton,
10044-113 Rue,
Edmonton, Alberta.

Rév. et cher Père:

"Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme, de tout ton esprit." (S. Mathieu, XXIII,39).

Vous connaissez tous ce commandement, mes bien chers frères. La plupart d'entre vous l'avez appris il y a déjà si longtemps que vous ne vous souvenez pas quand. L'empreinte faite sur vos esprits et dans vos coeurs en ce bas âge aurait pu être peu considérable. Votre compréhension de sa signification et de ses implications n'a peut-être pas joué un trop grand rôle dans la formation de vos caractères, mais je me sens assuré qu'avec les années, vous avez acquis une meilleure compréhension de vos devoirs envers Dieu et envers vous-mêmes. Lorsque nous aimons Dieu, il n'y a pas de limites pour notre vouloir de faire davantage pour Lui.

En vous remerciant l'année dernière de votre générosité pour l'ameublement du Nouveau Séminaire, j'ai exprimé l'espérance qu'une générosité semblable continuerait durant les années à venir, pas exactement pour le même but, mais pour un autre qui lui est très rapproché et aussi nécessaire pour votre bien spirituel.

Nous sommes tous satisfaits du Nouveau Séminaire. Aussi en sont nos visiteurs occasionnels; mais personne n'est plus satisfait que le Corps Professoral et les élèves qui ont passé quelque temps dans le vieux séminaire durant ses dernières années de décadence avec toit, murs et fenêtres incapables de résister aux éléments et les menuisiers et plombiers qui attestaient que la bâtisse était au delà de réparation.

Mais le Nouveau Séminaire est une institution dons les revenus financiers ne lui permettent pas de rencontrer ses obligations faute de deux choses que seulement vous, mes bien chers frères, pouvez fournir, viz. des sujets appelés à la prêtrise et les fonds nécessaires pour leur éducation. Il y a des salaires, même s'ils sont beaucoup plus bas que ceux dans n'importe qu'elle école de la province, l'entretien de la maison, gaz, eau, électricité, assurances et taxes. Une minime épargne pourrait être faite sur la nourriture, mais cela serait injuste envers les élèves et une pauvre assurance pour l'avenir.

Certains d'entre nous peuvent se demander pourquoi nous ne pouvons pas opérer selon nos conditions financières présentes de $600.00 par année. Nous pourrions réaliser nos engagements si tous les élèves étaient capables de payer ce montant. Mais la vérité est qu'un très petit nombre le peut, et nous ne pensons pas qu'aucun devrait être refusé s'il possède les autres qualifications, surtout lorsqu'il embrasse un état de vie dans lequel un service gratuit est demandé de presque tout le monde, et dans lequel était aussi la rémunération est rarement faite si elle est faite sur une base d'aptitude ou de compétence. Nos prêtres rembourseront les fonds qui leur furent prêtés à moins qu'ils soient empêchés par la maladie ou par des circonstances imprévues. De cette façon nous devrions être capable de bâtir un fonds qui, avec le temps, suffirait à lui-même. Mais il est trop loin dans l'avenir pour offrir à présent quelqu'encouragement.

Quoique pas trop pratique selon les normes du monde, notre système présent de vous demander pour l'aide doit continuer. Nous connaissons plusieurs prêtres zélés qui n'auraient jamais pu recevoir l'Onction Sacerdotale, furent-ils obligés de rencontrer eux-mêmes toutes leurs dépenses de Séminaire. Ainsi en est-il dans tout champ d'activité, mais l'assistance pour l'éducation de séminaristes quoique moins populaire, est plus raisonnable à cause des services spirituels qui seront rendus et la petite rémunération financière reçue par ceux qui travaillent dans la vigne du Seigneur. Les salaires sont bas, mais nos professeurs ne se plaignent pas, bien qu'ils doivent souvent se demander si la formation de futurs prêtres est d'une si moindre importance à comparer à l'enseignement des écoles secondaires comme une comparaison des salaires semblerait indiquer.

Il y aurait un moyen par lequel vous pourriez être épargnés du trouble de cette quête annuelle, viz. par l'établissement de bourses pour ceux qui ne peuvent pas payer le coût de leur Séminaire. Une paroisse à commencé cette année une bourse à l'occasion de son Jubilée d'Or. Ce serait une excellente manière de commémorer les parents ou amis qui ont donné un service remarquable à leur paroisse ou leur pays, et une manière certaine de recevoir les prières du peuple pour le repos éternel de cette âme. Les prêtres, aidés par ces bourses, offriraient un certain nombre de Messes chaque année pour leurs bienfaiteurs.

Même si cette solution idéale à notre problème ne se réalisait jamais, je peux dire que j'espère ne jamais avoir honte de quêter pour le Christ, dont le désir est que toutes les âmes soient sauvées, surtout celles, qui, par le baptême, portent le sceau d'enfants de Dieu, et encore plus celles qui portent sur leurs âmes le sceau de Soldats du Christ. Et la raison pourquoi j'espère que nous n'aurons jamais honte de quêter pour le Christ, c'est que nous voulons donner à notre peuple l'occasion de mériter cette centuple récompense promise par Notre Seigneur à ceux qui donnent en Son Nom. La quête pour le Séminaire sera prise à toutes les Messes dans toutes les églises et missions, dimanche le 1er juin, ou aussi près que possible, et remise la semaine suivante à la Chancellerie.

Espérant que tous contribueront aussi généreusement que possible, et priant Dieu de vous bénir, je demeure,

Votre tout dévoué en N. S.

+ J. H. MacDonald

21 mai 1958.

Archevêque d'Edmonton.

C.H.F.A.



M. Bernardin Gagnon de retour d'un fructueux voyage d'affaires

"J'ai été très heureux de constater que nos quatre postes français de l'ouest sont maintenant plus reconnus auprès des grandes agences de publicité de l'est du pays", soulignait M. Bernardin Gagnon, gérant de CHFA à son retour d'un voyage d'affaires de 15 jours à Toronto et Montréal.

Ce voyage comportait plusieurs séances. D'abord à Toronto où il a rendu visite à nos représentants auprès des compagnies d'affaires et où il s'est enquis du travail fait par l'Interprovincial Broadcast Sales et l'Advertiser Canadian Association, puis à Montréal où avait lieu la réunion annuelle des gérants des postes affiliés à Radio-Canada.

Profitant de son passage dans la métropole canadienne, M. Gagnon assista aux délibérations de la Canadian Broadcast Association qui nous représente auprès du gouvernement, étudie nos problèmes... etc., afin d'exposer nos griefs et nos demandes aux autorités.

M. Gagnon a souligné la chaleureuse hospitalité de Radio-Canada, et sa collaboration étroite dans l'étude des problèmes de régie interne pour ce qui est surtout des émissions de réseau. Bref, a-t-il conclu, "chaque année, nous tentons des efforts de lucidité sur le travail qui est destiné à nos radiophiles, et peut-être un jour, nos micros et nos caméras pourront-ils se tourner vers nos auditeurs et donner des noms et des visages à leur fidèle amitié.

Faits et commentaires

Un record

Incroyable! Un record (qu'il ne serait pas désagréable de voir disputer ailleurs) vient d'être battu à Rouen. Une maison, en effet, vient d'être construite en douze jours, non pas un pavillon ou une "cellule" expérimentale, comme on en voit sans suite à chaque Foire de Paris, mais un immeuble de cinq étages, permettant à 50 familles d'être logées, un mois après la pose de la première pierre, le gros oeuvre est terminé en douze jours.

Le Caudillo et le pouvoir

On prête avec plus d'insistance que jamais au général Franco le dessein de se retirer du pouvoir dans un avenir prochain. D'après certains observateurs étrangers c'est la première fois, depuis le temps qu'on en parle, que des rumeurs semblables auraient un réel fondement. Et l'on rapproche de ces projets de retraite le voyage de Mme Polo de Franco au Portugal où elle s'est longuement entretenue avec le prétendant don Juan de Bourbon, et à Madère, où la "prima senora de Espana" aurait visité plusieurs propriétés pouvant constituer pour son mari un séjour paisible. Auparavant, toutefois, le Caudillo se rendrait en Suisse pour y subir une intervention chirurgicale. Puis, selon le "Daily Mail", un plébiscite serait ensuite organisé dans le pays pour savoir en faveur de quelles institutions se prononceront les Espagnols. L'armée est nettement favorable à un retour à la monarchie libérale et, comme l'écrit le journal anglais "ce que veut l'armée, l'Espagne l'obtient généralement"; une grande partie de la population également; les syndicats, même, et certaines organisations clandestines de gauches feraient le jeu des Bourbons, persuadés cependant que l'expérience de restauration monarchique serait de brève durée et le prélude à une nouvelle république.

Le bétail inutile

Sur le globe terrestre la destinée du bétail est de servir d'aliments aux humains — sauf dans l'Inde où, pratiquement ils constitue une plaie — par la faute des fondateurs de la religion en vogue là-bas qui ont interdit de le

(suite à la page 8)

1,200 scouts et guides catholiques

Au ralliement de dimanche dernier

Dimanche dernier, le 25 mai, avait lieu au parc Renfrew le ralliement annuel des Scouts et Guides catholiques de la ville d'Edmonton. De tous les coins des rues, s'effectuaient les parades d'une cinquantaine d'unités à la suite de leurs étendards respectifs.

A 2h.15, après que toutes les unités furent présentes sur le terrain du rassemblement, commença la grande parade religieuse. Son Exc. Mgr Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur d'Edmonton recevait les drapeaux des différentes unités. Puis, après l'hymne national "O Canada", fièrement chanté par la jeunesse catholique de la ville, Son Excellence présida à la rénovation des promesses scoutes et guides. Le R.P. Reynolds donna le sermon de circonstance en anglais et en français, en évoquant le souvenir des premiers missionnaires qui eurent le bonheur de célébrer pour la première fois à Edmonton le saint sacrifice de la Messe. Il les présenta aux scouts et guides comme modèles. "De même disait-il, que ces missionnaires furent fidèles à leurs promesses à Dieu de le prêcher partout où c'était leur devoir, de même, vous aussi, scouts et guides devez être fiers d'appartenir à la grande famille scoute.". "La sainte messe, continuait-il, doit être l'aliment de votre vie. Et vous devez être fiers et reconnaissants d'avoir le privilège d'y assister fidèlement."

Une cinquantaine de jeunes reçurent ensuite des mains de Son Excellence les badges de religion. "Je vous félicite, dit Mgr, d'avoir travaillé pour mériter ces badges; elles sont votre récompense."

Ce ralliement eut été incomplet sans la célébration du saint sacrifice par Son Excellence elle-même. Cette jeunesse ne devait-elle pas, en effet, s'unir par la prière la plus excellente, pour affermir leur promesse solennelle. C'est bien autour du saint autel que ces jeunes sont heureux d'offrir leur coeur et de méditer leur motto: Sois prêt, comme le Chef, rédempteur du monde l'a prouvé en venant sur terre pour y faire uniquement la volonté de son Père.

Cette réunion de plus de douze cents scouts et guides fut fort impressionnante. Puissent-ils être prêts à faire face à leurs responsabilités personnelles et sociales!



Des Jeunes qui nous font honneur. — En plus de la chorale du Couvent de l'Assomption, plusieurs de nos jeunes compatriotes ont également obtenu les plus hautes notes au "Edmonton Musical Festival", tenu à l'Auditorium de l'Alberta College, la semaine dernière. Sur cette photo, l'on voit l'adjudicatrice, Madame Gladys Whitehead, remettant le Trophée McGibbon à Mlle Carmen Tellier, fille de M. et Mme Maurice Tellier d'Edmonton, qui s'est classée première dans le groupe des mezzo-soprani. A gauche se trouve un autre de nos compatriotes, M. Paul Bourret, sorti vainqueur de la classe des hommes, ce qui lui a mérité le Trophée Dey. A l'extrême droite, l'on remarque Mlle Kathleen Reid, contralto, gagnante du Trophée CFRN.

Au Festival anglais

La chorale du couvent de l'Assomption remporte de nouveau le "Trophée Hamilton"

L'adjudicatrice n'a que des félicitations à offrir à nos jeunes

Nous sommes heureux d'offrir nos sincères félicitations aux demoiselles de la chorale du Pensionnat de l'Assomption, ainsi qu'à leur directrice, Sr Eustelle-du-S.S., pour le magnifique succès remporté à l'occasion du Festival anglais la semaine dernière. Comme par les années passées, la chorale ne s'est pas démentie et a remporté le Trophée Hamilton pour avoir obtenu les plus hautes marques soit 90 points pour l'exécution de "l'Extase" d'Omer Létourneau — soliste: Aline Blain — et 89 points pour "Butterflies" arrangement de l'Etude de Chopin par Sogéro. Mlle Adèle Pépin accompagnatrice s'est grandement surpassée et a mérité des félicitations spéciales de la part de l'Adjudicatrice, Mme Whitehead de Kenora, Ont. Permettez-nous de rapporter ici les propres paroles de cette dernière à l'auditoire: "Vous devriez être fiers de ces jeunes demoiselles, de l'entrainement qui leur est donné. Elles doivent être félicitées, enviées et par-dessus tout un effort doit être fait pour les copier et les imiter. J'ai été très impressionnée, dit-elle, par votre exécution et trouve difficilement les paroles appropriées pour vous dire combien j'ai goûté votre chant et désire de tout mon coeur vous entendre en concert."

La petite chorale des grades 4-5-6, à l'exemple de ses grandes soeurs est arrivée première elle aussi et a été félicitée pour sa diction et le beau phrasé de ses pièces. Bravo!

Nous désirons aussi féliciter les élèves qui se sont distinguées "en solo" en obtenant les premières places: Mesdemoiselles Aline Blain, — gagnante d'une bourse pour son magnifique travail, — Gloria Simonin, Suzanne Diamond, Lise Dubuc, Paulette Loriau. Méritent aussi une mention honorable, pour s'être classée 2e et 3e: Dolores Lavoie, Marthe Riopel, Louise Belland, Judith Paradis, Colleen Létourneau, Michelle Diamond, Anne-Marie Lemoine et Donna Roth.

Dans le domaine du piano, Paulette Loriau s'est vue attribuée 87 points, et est arrivée 2e sur 25 élèves. Dans la partie des duos, Mlles Loriau et Cécile St-Pierre ont mérité la première place. Denise Huot mérite aussi nos félicitations.

A toutes ces artistes en herbe, ainsi qu'à leurs professeurs Sr Ste-Françoise Romaine et Sr Eustelle-du-S.S. nos plus sincères félicitations.

Autour du monde

Ce sont les événements qui se déroulent en France et au Liban qui continuent à tenir la vedette sur le plan international. La situation française évolue lentement, sans qu'une solution puisse être entrevue à brève échéance.

La population européenne de l'Algérie, qui semble être soutenue par certains éléments musulmans et qui a l'appui déclaré des importantes forces françaises, reste fermement sur ses positions. Les dissidents affirment leur désir de se soumettre uniquement à un gouvernement dirigé par le général de Gaulle. Celui-ci, invité à préciser ce qu'il entendait par sa déclaration qu'il était prêt à assurer le pouvoir, a prononcé une importante conférence, au cours de laquelle il a déclaré vouloir respecter la légalité républicaine.

Actuellement, la France semble être plus divisée que jamais. D'un côté une forte proportion de l'opinion, et certains parlementaires du centre et de la droite voudraient que le président Coty fasse appel au général de Gaulle. Ces parlementaires comptent parmi eux des personnalités aussi importantes que l'indépendant Pinay et le démocrate-chrétien Bidault.

Par contre, une autre fraction de l'opinion, et surtout les milieux parlementaires sont hostiles au Général, comme l'a prouvé le vote de l'assemblée au cours duquel 473 voix ont été en faveur de M. Pflimlin et 93 seulement contre. La Chambre haute a également donné au gouvernement français son support massif.

Les mesures d'urgence rendent, en attendant, la vie française assez compliquée. La censure a été instituée, sous une forme édulcorée il est vrai, et les déplacements des Français à l'étranger ont été rendus extrêmement difficiles. La crise française inquiète profondément et Washington et Ottawa, ainsi que les autres capitales occidentales. La France faisant partie intégrante du système défensif du monde libre.

* * *

La situation au Liban constitue également une grave menace pour la paix. Le 21 mai, le cabinet des ministres a annoncé sa décision de porter l'affaire devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Le président Camille Chamoun a accusé la République Arabe Unie d'interférences massives dans les affaires intérieures du Liban. Selon ses propres termes, l'existence même de son pays, en tant que nation libre, est en jeu.

La situation militaire au Liban continue à évoluer. On assiste tantôt à des recrudescences de l'activité rebelle, tantôt à un regain d'autorité du gouvernement. Dans certains cas, le gouvernement a réussi à anihiler des noyaux rebelles. Ce sont les grèves qui affectent le plus la vie du pays. C'est à Tripoli que le soulèvement et les sabotages ont été les plus violents.

* * *

Ces graves événements ont repoussé au deuxième plan les perspectives d'une conférence entre les dirigeants de l'ouest et de l'est à l'échelon le plus élevé. Cette rencontre a cependant été l'objet d'une déclaration à Ottawa du ministre des Affaires extérieures, M. Smith. Celui-ci a déclaré lors d'un commentaire sur le discours du trône qu'il n'estimait pas qu'une entrevue directe entre le président Eisenhower et le premier Khrouchtchev serait, à l'heure actuelle, souhaitable et qu'il ne serait pas juste de mettre le fardeau de la responsabilité des négociations sur les seuls

(suite à la page 5)

Les effectifs militaires de l'armée française qui se trouvent actuellement en Algérie

Paris. (BUP) — En marge des événements, on fait remarquer dans les milieux militaires qu'actuellement en Algérie, en plus des 1,250,000 Français d'origine européenne et des 7,750,000 Français musulmans, parmi les 400,000 soldats qui se trouvent groupés sous le commandement du Général Salan, il y a la fine fleur de l'armée française.

Effectivement, la frontière algéro-tunisienne est protégée par 50,000 combattants, auxquels il faut joindre notamment les 20,000 parachutistes et légionnaires des commandos et des bataillons de choc. Leur équipement et leur armement est celui d'une armée moderne, encore que les deux divisions du type OTAN qui sont engagées en Afrique du Nord aient laissé dans la métropole une partie de leur armement lourd. Ces troupes constituent de toute manière ce que les militaires ont coutume d'appeler le "fer de lance" de l'armée française.

Les hélicoptères devant être mis à part, parce qu'ils ne peuvent être utilisés que dans un rayon limité, les forces aériennes françaises en Algérie disposent seulement de moyens adaptés aux usages de la pacification, comprenant une escadre de chasse composée d'une quarantaine d'avions d'un type déjà quelque peu vieilli. L'aviation de transport est plus fournie, avec un groupe de DC-3 et deux groupes composés de gros porteurs du type Nord 2,500. A ceci, s'ajoute les avions de liaison et les petits avions d'observation de toutes classes.

Les forces navales ne comportent pas, à demeure, de grosses unités. Les ports d'Alger et de Mers-el-Kebir n'abritent comme batiments appartenant à la Marine de guerre que des patrouilleurs dragueurs, vedettes et bâtiments de servitude divers.

Dans la conjoncture actuelle, il est difficile de prévoir dans quelle mesure pourraient intervenir en Algérie, si besoin était pour une raison quelconque, les effectifs français stationnés au Maroc et en Tunisie. En ce qui concerne les garnisons et bases marocaines où sont encore environ 25,000 hommes de troupe, la question ne se pose guère. En Tunisie, il reste 15,000 hommes, l'arme au pied, répartis sur les quatre bases principales de Bizerte, Sfax, Cabès et Rémada. L'aviation militaire occupe une partie de la base aérienne d'El Aouina, près de Tunis, et ses "Mistral" ont leur point d'attache à Sidi Ahmed, près de Bizerte. Quant aux forces aéro-navales, elles comportent des avions de reconnaissance et de bombardement sur la base de Karbouba, également près de Bizerte. A Bizerte, deux croiseurs de 7,600 tonnes, le "Montcalm" et le "Gloire", sont à quai à l'arsenal de Ferryville, auxquels il faut ajouter une flotille de dragueurs anti-magnétiques.

Le pacte NORAD de défense du continent nord-américain sera discuté en Chambre

Ottawa. (BUP) — Le problème de la défense du continent nord-américain qui a préoccupé les gouvernements du Canada et des Etats-Unis depuis plusieurs années, a abouti à un accord qui permet la fusion des deux armées de l'air pour la défense commune.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Smith, a révélé la semaine dernière l'essentiel de cet accord. Le lendemain le Premier Ministre, M. Diefenbaker, a cédé aux demandes de l'Opposition et promit un débat complet sur le pacte.

L'insistance avec laquelle l'Opposition libérale et socialiste ont réclamé un débat, qui pourrait dévoiler certains détails militaires, traduit une certaine crainte au sein du Parlement devant la complexité de la défense aérienne.

Certains députés semble-t-il, craignent de voir un commandant américain naître de l'ultime décision en cas d'attaque aérienne, et, par extension, du destin non seulement des Etats-Unis mais aussi du Canada.

Les défenseurs du pacte et par là, des pouvoirs presque illimités donnés au général en chef disent que la vitesse vertigineuse des engins intercontinentaux rend la procédure parlementaire superflue. En cas d'attaque soviétique par les régions polaires, la contre-attaque canado-américaine doit être déclencher à la minute même où la formation ennemie apparait sur l'écran des postes de radar du Grand Nord. Le temps de téléphoner à Ottawa, ne serait-ce que pour obtenir la permission orale de lancer la contre-attaque, et la formation ennemie sera assez avancée pour que Montréal, Toronto, Détroit ou Chicago ne soient plus que cendre. Un général canadien estime que l'armée de l'air dispose de huit minutes si l'on veut sauver, ou tonter de sauver la moitié de la population nord-américaine, soit à peu près 100 millions de personnes.

Le congrès américain étudie l'anti-américanisme manifesté en Amérique du Sud

Washington. (BUP) — Le congrès américain a décidé d'investiguer sur les raisons du mécontentement qui règne dans les pays de l'Amérique latine à l'égard du "grand frère nord-américain" et qui a explosé récemment lors du voyage du vice-président, M. Richard Nixon.

Jamais représentant du président des Etats-Unis n'a reçu au cours d'une tournée en Amérique du Sud un accueil aussi hostile. Des manifestations anti-américaines d'étudiants ont dégénérés en bagares et un attentat fut empêché de justesse par l'intervention énergique du garde du corps personnel du vice-président. M. Nixon fut hué et lapidé au Pérou. Ailleurs on lui a craché à la figure et il a quitté le Vénézuéla plus tôt que prévu.

Le mécontentement et l'inquiétude des pays latino-américains, qui trouvent naturellement leur expression dans ces manifestations prennent avant tout leur source dans les difficultés économiques.

L'aide économique officiellement inscrite dans le programme américain d'aide à l'étranger pour les 20 Républiques reste faible: 50 millions de dollars contre 100 millions à la seule Yougoslavie. Washington, par ailleurs, a montré au cours de la conférence économique interaméricaine de Buenos Aires qu'il n'entend nullement ni baisser les bannières douanières en faveur des produits sud-américains, ni entrer dans un marché commun interaméricain.

M. Nixon à son retour à Washington, a suggéré une ré-évaluation des fonds à voter pour l'Amérique latine.

Hommages à nos Ordinands de 1958



L'ABBE HENRI BOIS

C'est à Montréal, le 1er mars 1929, que naissait l'abbé Bois(fils de M. A.-Henri Bois, Comptable, et de Viviane Racine. Une fois ses études terminées à Marie-Médiatrice, Montréal, il poursuivit ses études théologiques à divers grands Séminaires: 2 ans à Montréal, 1 an à Sherbrooke, 1 an à StéBoniface, Manitoba. — L'abbé Bois recevra l'onction sacerdotale des mains de Son Excellence Mgr Philippe Lussier, évêque de St-Paul, Alberta, le 17 juin prochain, pour aller exercer son ministère dans ce diocèse. Il a choisi comme devise d'ordination: "Salvare animas".

* * *



L'ABBE LEONARD DEROME

Des cantons de l'Est, P. Que., nous arrive l'abbé Derome, fils de M. Ludger Derome, cultivateur, demeurant à Roxeton Falls, P. Que. Il fit ses études classiques à Marie-Médiatrice, Montréal, avant d'entrer au Grand Séminaire de St-Boniface, Manitoba, en 1954. — L'ordination de l'abbé Derome a eu lieu le 3 mai dernier, à Mont Plaisant, Granby, P. Que., par Son Excellence Mgr Philippe Lussier, évêque de St-Paul, Alberta, où le nouvel ordonné travaillera au salut des âmes. Sa devise est: "Excelsior".

* * *



L'ABBE HERVE TANGUAY

Né à Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, Bellechasse, P. Que., le 18 août 1926, l'abbé Tanguay est le fils de M. et Mme Joseph Tanguay, cultivateur. Après complétion de ses études classiques au Séminaire des Vocations Tardives, à St-Victor de Beauce, il entra à St-Boniface, Manitoba, en 1954, pour y poursuivre ses études théologiques. — L'ordination sacerdotale lui sera conférée par Son Excellence Mgr Philippe Lussier, le 15 juin prochain, en l'église de St-Etienne de Beaumont, P. Que. Le nouvel ordonné se dépensera pour le diocèse de St-Paul. Sa devise est: "Sub tutela Mariae".



L'ABBE J.-PAUL SYLVESTRE

L'abbé Jean-Paul Sylvestre, natif de Sorel, P. Que., fils de Michel Sylvestre, résidant actuellement à Beauport, Que., recevra l'onction sacerdotale des mains de Son Excellence Mgr Maurice Roy, Archevêque de Québec et primat de l'Eglise Canadienne, en la basilique de Ste-Anne de Beaupré, le 31 mars prochain. — L'abbé Sylvestre est un vétéran de la deuxième guerre mondiale, alors qu'il était capitaine. Il fut l'élève des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Québec, avant d'entreprendre ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface, Manitoba, en 1954. — Il exercera son zèle apostolique au Vicariat de Grouard, en Alberta. Sa devise est: "Non sum necessarium".

* * *



L'ABBE ROGER GUERIN

Sur les bords enchanteurs du Lac-Mégantic, dans la paroisse St-Agnès, P. Que., naquit le 4 mai 1932, l'abbé Guérin, fils de M. Hormidas Guérin, concierge. — Elève du collège St-Charles de Sherbrooke et du Séminaire du Sacré-Coeur, à St-Victor de Beauce, P. Que., il vint poursuivre ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface, Manitoba, en 1954. — Son Excellence Mgr Philippe Lussier, C. Ss.R., se rendra dans sa paroisse natale pour le marquer de l'onction sacerdotale, le 13 juin prochain; après quoi le nouvel ordonné déploiera son ministère futur dans le diocèse St-Paul, Alberta. "Per Ipsum et cum Ipso et in Ipso", c'est sa devise d'ordination.

* * *



L'ABBE ROSARIO SIMARD

L'abbé Simard vit le jour à St-Coeur de Marie, Cté du Lac St-Jean, P. Que. Il est le fils de M. Marc Simard, résidant actuellement à Ste-Elisabeth de Proulx, Cte Roberval, P. Que. — Ancien élève du Séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor de Beauce, P. Que., où il fit son cours classique, l'abbé Simard entrait au Grand Séminaire de St-Boniface, Manitoba, en 1954, pour y poursuivre ses études théologiques. — Son Excellence Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, Alberta, lui conférera le sacerdoce, le 21 juin prochain, en sa paroisse natale. L'abbé Simard ira prêter main forte au diocèse de St-Paul, Alberta. Sa devise est: "Maria duce".

* * *



L'ABBE ROLLAND BISSONNETTE

Enfant de M. Alyre Bissonnette, menuisier, de St-Flavien de Lotbinière, P. Que., l'abbé Bissonnette naisait le 16 avril. — L'abbé Bissonnette est prêtre depuis le 4 mai dernier, ayant reçu les pouvoirs sacrés des mains de Son Excellence Mgr Philippe Lussier, C. Ss.R., évêque de St-Paul, Alberta, où le nouvel ordonné exercera son zèle apostolique. Il a choisi comme devise: "Sub tutela Mariae".

* * *



L'ABBE ROSAIRE MORIN

M. l'abbé Morin est le fils de feu M. Siméon Morin, de St-Georges-Ouest, Beauce, P. Que. — Il entreprit ses études classiques au Séminaire du Sacré-Coeur, de St-Victor, Beauce, P. Que., avant d'entrer au Grand Séminaire de St-Boniface, en 1954 pour compléter ses études théologiques. — Son Excellence Mgr Maurice Roy, Archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, le marquera de l'onction sacrée le 1er juin prochain, en la paroisse de l'Assomption, à St-Georges Est, Beauce, P. Que. — L'abbé Morin exercera son ministère pour le diocèse de St-Paul, Alberta. Sa devise: "Respice stellam, voca Mariam".

* * *



L'ABBE DENIS HEBERT

Né à Villeneuve, le 21 juillet 1930, M. l'abbé Denis Hébert est le fils de M. et Mme Rosaire Hébert, anciennement de Villeneuve, maintenant résident de la paroisse St-Edmond de Calder.—Il reçut son éducation élémentaire à Villeneuve, et poursuivit ses études au Collège Saint-Jean d'Edmonton où il compléta son Cours classique en 1949. — M. l'abbé Hébert se dévoua ensuite pendant quelques années à Morinville où il prit un intérêt tout spécial dans les mouvements de l'Action catholique. Il fut également le secrétaire permanent des clubs de Jeunesse des paroisses Canadiennes-françaises et bilingues de l'archidiocèse d'Edmonton. — Cette participation active dans les groupes d'Action catholique fit croître en lui le désir de consacrer toute sa vie au service du Seigneur et en septembre 1952, il fit son entrée au Grand Séminaire Saint-Joseph d'Edmonton où il poursuivit ses études philosophiques et théologiques.

Les Franciscains, premiers missionnaires en Colombie Britannique

A la procession de la "Fête de Mai" de New-Westminster

A l'occasion du Centenaire de la Colombie Britannique, la parade de la Fête de Mai de New-Westminster prit une allure particulière: cent dix chars allégoriques y étaient représentés. La paroisse Notre-Dame de Lourdes, dans un seul groupe, y représenta deux événements, l'un centenaire, Les Apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes en 1858. et l'arrivée des premiers missionnaires, en 1789, à Nootka, les Franciscains Espagnols. Le groupe était introduit par une grande bannière portée par deux scouts, avec l'inscription bilingue, "Les Franciscains, premiers missionnaires en C.B. — 1789", au-dessous, un Franciscain vivant, représenté par M. Marcel Banville, de l'Université de la Colombie, portant la barbe, particularité des fêtes du Centenaire de la Province, accompagné d'un jeune sauvage costumé, Robert Phillipot; suivait une représentation d'une vingtaine de nos louveteaux catholiques revêtus du costume du Québec; venait ensuite l'auto du R.P. Curé, toute enguirlandée de bleu et de blanc, surmontée de la Statue et de la grotte de l'Immaculée de Lourdes, entrelacée d'un immense chapelet bleu et entourée d'une garde d'honneur de nos scouts catholiques et suivie d'une remorque portant une Bernadette vivante dans la personne de Dolorèse Goyette, qui avait représenté le rôle en mars dans la séance, "Bernadette devant la Vierge", de Henri Ghéon. Un haut parleur faisait entendre le disque, "Ave Maria" de Gounod, chanté par Armand Mestral, orchestre dirigé par Marcel Cariven.

L'ère des découvertes scientifiques sur les côtes du Pacifique commencèrent en 1774 avec la corvette Santiago qui avait quitté le Port d'Espagne, San Blas, le 25 janvier 1774, sous le commandement de Juan Perez, et dont le pilote était Estevan Martinez. Celui-ci était déjà accompagné de deux Franciscains, les Pères Crespi et Péna, qui s'étaient embarqués au Mexique, à Monterey, sous les ordres du célèbre Père Junipero Serra, alors supérieur, et dont la cause de canonisation est introduite à Rome. La corvette Santiago arriva en vue des Iles Charlottes, le 18 juillet. Quoique les Pères Crespi et Péna célébrèrent la messe en face de nos rives, ils ne touchèrent cette fois aucune portion de la terre qui forme actuellement la province de la Colombie.

Ce n'est qu'en 1789 que Martinez repartit de San Blas pour revenir prendre possession officielle de Nootka, dans le territoire actuel de la Colombie Britannique. En plus de l'équipage ordinaire, il y avait un notaire: Conizores et deux chaplains espagnols: Don José Lopez de Nava et Don José-Maria Diaz, ainsi que quatre Franciscains du collège Apostolique San Fernando du Mexique: les Pères Severo Patero, président, Lorenzo Lacies, José Espi et Francisco Sanchez. Ils arrivèrent à Nootka le 5 mai 1789. Ils y trouvèrent L'Iphigénie sous le commandement du Capitaine Douglas et le bateau américain, le Columbia, sous le commandement du Capitaine Kendrick. C'est enfin, le 24 juin de la même année que les Espagnols prirent possession formelle de Nootka avec toute la pompe et les cérémonies si chères aux Espagnols. Voici des extraits du document officiel:

"Au nom de la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, Un Vrai Dieu en Trois Personnes distinctes, qui est le principe créateur et le Créateur de toutes choses, sans qui rien de bien n'est institué, accompli ni conservé et attendu que le principe de tout ce qui est bon doit résider en Dieu pour la gloire et l'honneur de Son Très Saint Nom.

Par conséquent que tous les hommes à qui les présents et la présente "Charte de Possession" parviendront, sachent que: Aujourd'hui étant mercredi, le 24 juin 1789, à l'arrivée de la frégate surnommée Nuestra Sencra del Rosario (alias La Princessa) en même temps que le paquebot, San Carlos et Filipino, tous deux appartenant à Sa Très Haute Majesté, l'illustre et catholique Majesté Carlos III de Castille, etc... la dite frégate et le paquebot, par commandement de Son Excellence Don Martinez... étant partis du Port de San Blas sur la Mer du Sud, dans le gouvernement du Viceroi susmentionné, le 17ième jour de février de la même année, dans le but de découvertes le long de la côte de Monterey au nord, Don Martinez le commandant-en-chef étant débarqué avec les officiers des deux bateaux, avec les troupes et un certain nombre de matelots, en compagnie des Pères chapelains: Don Jozé Lopez de Nava et Don José Maria Diaz et les quatre missionnaires de l'Ordre de Saint-François du Collège apostolique de San Fernando du Mexique: (noms des quatre Pères susmentionnés)... le dit commandant sortit une croix qu'il vénéra avec dévotion à genoux, de même que tous ceux qui l'accompagnaient. Ensuite les Chapelains et les Frères Mineurs chantèrent le "Te Deum Laudamus", et le chant étant terminé, le commandant dit à haute voix: Au nom de Sa Majesté le Roi Don Carlos III, je prends possession de cette terre découverte par nous en l'année 1774... Procession... ils plantèrent la croix en terre (et appelèrent ce Port Santa Cruz). Après quoi les Chapelains et les autres Frères Mineurs commencèrent à chanter l'hymne "Vexilla Regis".

Suivit ceci une grand'messe sollennelle qui fut célébrée sur un autel que le commandant fit ériger par les Chaplains Don José de Nava, assisté de Don Diaz et des quatre Frères Mineurs. Ceci fut la première messe dite en cette terre, en l'honneur du Seigneur Tout-Puissant et pour l'extirpation du démon et de toute idolatrie. Le sermon fut prêché par le T.R.P. président, Severo Patero, missionnaire apostolique de l'Ordre de Saint-François de San Fernando de la Propagation de la Foi de la ville du Mexique.

Signé: Estivan José Martinez; Gonzales Lopez de Haro; José Tovary Tamariz; Bro. José Alexandra Lopez de Nava; Fray Lorenzo Lacies; Fray José Espi, Fray Francisco Miguel Sanchez; notaire: Rafael Canizares.

C'est ainsi qu'à Nootka, c'est-à-dire à Friendly Cove, non seulement de toute la Côte Ouest, mais de toute l'Ile de Vancouver, pour la première fois l'Evangile du Christ fut prêché et la messe fut dite par les Franciscains. (cf.: Bibliothèque Carnégie de Victoria, C.B.: Vol. I: British Columbia, "From the earliest Times to the Present", by E. O. Scholefield, Archiviste et bibliothécaire provincial).

Durant les six ans de l'occupation de Nootka par les Espagnols, 1789-1795, les Franciscains agirent non seulement comme chaplains de la garnison, mais ils travaillèrent aussi à la conversion des Indiens. Ils se retirèrent avec les Espagnols, lorsque ceux-ci cédèrent Nootka à l'Angleterre, pour éviter une guerre, par la "Convention de Nootka", signée en 1790. Vancouver et Quadra se rencontrèrent là en août 1792, pour y déterminer le partage des terres selon la Convention."

Il est curieux de constater que les lecteurs des journaux pourfendeurs de la "superstition religieuse" remplissent les antichambres des somnambules et des tireuses de cartes.

Guy Dupréhault

Les pacifistes américains n'ont pas de chance

Helsinki. — Un fonctionnaire du consulat général de l'Union soviétique a annoncé à cinq "pacifistes" américains qu'ils ne peuvent espérer obtenir des visas d'entrée du gouvernement soviétique. Ces cinq hommes qui ont entrepris une sorte de croisade pour la paix auprès des chefs de gouvernement des principales puissances, étaient arrivés dans la capitale finlandaise le 28 avril, en route pour Moscou et attendaient depuis les indispensables visas. "Nous sommes profondément déçus, a dit le porte-parole du groupe. Un fonctionnaire du consulat nous a déclaré que puisque nous n'avons pas encore obtenu de réponse de Moscou, c'est probablement que nous n'en obtiendront jamais. Conséquemment, nous avons décidé de retourner aux Etats-Unis."

La reconnaissance de Pékin: une question de temps

Londres. — Le "Sunday Times" a écrit que à Hong-Kong, on considère que la reconnaissance du gouvernement de la Chine communiste par les Etats-Unis n'est plus qu'une question de temps: Washington attendait simplement le moment propice pour se résoudre à poser ce geste sans avoir l'air de "perdre la face". Le correspondant du journal à Hong-Kong écrit: "La plupart des diplomates américains qui sont passés ces derniers temps à Hong-Kong ont confirmé privément que Washington avait admis sans enthousiasme le principe de la nécessité de la reconnaissance de Pékin. On en voit un signe dans le fait qu'une commission du Congrès a récemment souligné que la Chine devrait être partie à tout accord entre l'Est et l'Ouest sur la cessatoin des expériences nucléaires".

Ottawa. (P.C.) — Le premier ministre Diefenbaker a révélé à la Chambre des Communes que son gouvernement n'a pas encore approuvé l'aide financière qu'il songe à accorder aux équipes qui représenteront le Canada aux Jeux de l'Empire. On sait que plusieurs athlètes canadiens représenteront notre pays aux Jeux de l'Empire à Cardiff, au pays de Galles, au cours du mois de juillet. M. Diefenbaker a fait cette déclaration à la suite d'une remarque de M. Douglas Fisher, député CCF de Port-Arthur. M. Fisher a dit que les équipes canadiennes qui participeront aux Jeux de l'Empire manquent de fonds.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109e rue, Edmonton, Alberta.
Fondé le 16 novembre 1928.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Provinces de l'Ouest: $2.50 par an; Québec: $3.00 par an; Etats-Unis et Europe: $3.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 28 MAI 1958

La Bible vous parle

Comme est la hauteur des cieux sur la terre, puissant est l'amour de Dieu pour qui le craint; comme est loin d'orient de l'occident, il éloigne de nous nos péchés.
(Ps 103,11-12)

La grande relique de sainte Anne au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré est une partie de l'avant-bras de sainte Anne conservée dans la basilique de Saint-Paul-Hors-les-Murs, à Rome.

Mémoire de la Conférence Catholique à la Commission Royale d'Enquête sur l'Education

INTRODUCTION:

La Conférence Catholique de l'Alberta parle au nom de l'Archevêque d'Edmonton, de l'Evêque de Calgary, de l'Evêque de St-Paul, de l'Evêque d'Edmonton pour les Ukrainiens catholiques, du Vicaire Apostolique de Grouard avec siège à McLennan, du Vicaire Apostolique du MacKenzie avec siège à Fort Smith et au nom des 300,000 catholiques de l'Alberta dont l'Archevêque et les Evêques sont les chefs spirituels.

Avec nos concitoyens nous sommes vivement intéressés dans le travail confié à cette Commission Royale sur l'Education dont le but est d'enquêter sur le système scolaire de notre province. Nous profitons donc de l'occasion qui nous est offerte de présenter un Mémoire et de vous exposer quels sont nos principes en matière d'Education. Quoi que spécifiquement nôtres, ces principes sont confirmés dans la loi scolaire originale de notre province (School Ordinance of 1901 and the Alberta Act of 1905). De plus, une très grande partie de la population de notre province si elle n'approuve pas ces principes dans leur entier est prête à les accepter au moins en partie.

Premiers principes des lois scolaires:

En ce qui concerne la loi scolaire originale nous n'avons qu'à consulter l'Acte de l'Alberta: à la section 17, nous trouvons établi certains principes de base et certains corolaires qui ont servis à l'élaboration de la loi scolaire tel que nous l'avons aujourd'hui, ainsi qu'à des directives pour son évolution future que cette évolution se fasse soit par des actes du Parlement, soit par des interprétations ou des règlements du Département peu importe. Il serait bon de souligner en passant que du respect de ces principes dépend en grande mesure la valeur légale de cette évolution.

Ces principes fondamentaux et ces directives peuvent être résumés comme suit:

1. Le droit d'enseigner l'Instruction religieuse comme partie intégrante de l'horaire quotidien et cela dans toutes les écoles de la province soit publiques ou séparées (Alberta Act, section 17, subdivision 1);
2. le droit des parents de décider, par l'entremise des Commissaires d'Ecoles légitimement élus, si oui ou non, cette Instruction religieuse doit être donnée (School Ordinance, 1901, section 137);
3. le droit des parents, par l'entremise des Commissaires, d'engager ou de congédier les instituteurs (School Ordinance 1901, sections 150 et 153);
4. le droit d'obtenir tous les règlements nécessaires à la direction et à l'inspection des écoles, les règlements nécessaires à la formation des professeurs et à l'octroi des diplômes, les règlements nécessaires au choix du programme d'étude et des techniques scolaires, le tout devant être revisé par un comité de cinq membres dont 2 catholiques avant d'être approuvé et promulgué. (School Ordinance, 1901, sections 8 à 11);
5. de ces quatre droits il s'en suit comme corollaire que toute école peut, dans une large mesure, et de par la volonté des parents, refléter les caractéristiques religieuses de la majorité dans un district. Ce même corollaire permet aux parents de préférer la neutralité religieuse pour leurs écoles;
6. le droit de la minorité religieuse d'organiser ses écoles où sa propre religion peut être enseignée et où elle peut exercer un contrôle au point de vue religieux (Alberta Act, section 17, subdivision 1);
7. le droit des écoles publiques ou séparées d'être maintenues par les taxes foncières locales de tous les contribuables, que ce soit des individus ou que ce soit des actionnaires de compagnie et cela en tenant compte de leur affiliation religieuse (School Ordinance, section 41 et School Assessment Ordinance, 1901, sections 8 et 9, Alberta School Act 1952, section 287);
8. le droit des écoles publiques ou séparées de participer d'une façon équitable et sans aucune discrimination à l'assistance financière que le Gouvernement provincial peut accorder pour l'éducation sous forme d'octrois, soit pour la construction soit pour le maintien des écoles (Alberta Act, section 17, subdivision 2);
9. le droit des écoles publiques ou séparées de jouir d'un statut égal devant la loi c'est-à-dire: "...droits égaux, pouvoirs et privilèges et être soumis aux mêmes obligations et aux mêmes méthodes de gouvernement" (School Ordinance 1901, section 45);

Avantages de l'égalité devant la loi:

Nous basant sur cette égalité fondamentale nous tirons les conclusions suivantes:

1. elle fournit les bases d'un système scolaire apte à satisfaire, en autant que la chose est possible dans cette province, les différentes sectes religieuses ainsi que la philosophie catholique de l'éducation et les aspirations légitimes des parents catholiques;
2. elle autorise l'établissement d'écoles confessionnelles publiques ou séparées tout aussi bien que des écoles neutres publiques;
3. elle permet aux parents d'établir des écoles où la religion peut figurer au programme d'étude de la journée. Les catholiques demeurent convaincus que la religion devrait imprégner tout le domaine de l'instruction tout comme elle devrait imprégner la conduite quotidienne et la vie familiale. De plus, la religion devrait s'infiltrer dans toutes les relations sociales des hommes entre eux;
4. elle reconnaît la priorité du droit des parents à procurer à leurs enfants non pas seulement ce qui est nécessaire à leur vie physique mais également ce qui leur permettra d'atteindre leur pleine maturité en développant toutes leurs qualités;
5. elle permet aux professeurs des écoles confessionnelles de présenter à leurs élèves la volonté de Dieu et de leur faire admirer la beauté et la majesté de ses décisions et de faire germer dans ces jeunes coeurs l'ardent désir de réaliser pleinement cette volonté divine dans leur vie quotidienne pour leur propre bonheur et le plus grand bien de l'humanité;
6. elle favorise le progrès de l'Etat en perfectionnant ses membres et en soutenant la priorité des droits de cette cellule fondamentale de la société qu'est la famille. En collaborant ainsi au bien-être de l'Etat, de telles écoles assurent le maintien de la civilisation et de la culture occidentale.

Ce qui précède est un résumé des avantages que les écoles confessionnelles peuvent procurer, grâce à la parfaite égalité de droits et de traitements prévues par la loi scolaire originale de cette province. Nous pourrions faire remarquer que cette loi scolaire originale permettait en fait l'établissement d'écoles à caractère confessionnel plus prononcé que ce n'est le cas aujourd'hui. Mais le droit de revenir à un tel système existe, même le nos jours, puisque la loi scolaire originale est protégée par la Constitution du pays. (British North America Act, 1867, section 93.)

Les législateurs d'alors ont désiré pour les écoles confessionnelles un traitement égalitaire puisqu'ils ont eu soin d'inclure à cet effet certaines provisions qui devaient protéger les lois scolaires futures. (Alberta Act, section 17, subdivision 1).

Examens du système scolaire actuel:

Sans doute, bien des années se sont écoulées depuis que cette loi scolaire originale a été rédigées, depuis que des garanties protégeant l'instruction religieuse ont été accordées et depuis que les premières écoles ont été fondées. En comparant le système scolaire actuel avec ce qui existait il y a 50 ans, l'on peut facilement relever une évolution.

Et la chose est normale. La société change et se développe sous l'impulsion de forces inhérentes à sa nature et sous les transformations que lui imposent les circonstances ambiantes. Les principes fondamentaux sont saufs; ou s'ils sont rejetés par la volonté de l'homme, l'expérience se charge de les lui imposer à nouveau.

Si ce fait est vrai pour la société en général, il est aussi vrai pour l'éducation. De fait, dans cette province, nous remarquons que le système scolaire d'aujourd'hui est bien différent de ce qu'il était il y a 50 ans:

a) l'organisation scolaire a changé;

b) les buts que l'on se proposait alors ont changés;

c) l'on marque encore un changement plus rapide dans les moyens adoptés pour atteindre ces buts;

d) un changement radical s'est produit dans le partage des responsabilités entre les différentes cellules intéressées à l'éducation à savoir: la famille, l'école, l'Eglise et l'Etat.

D'une part, nous constatons avec plaisir que l'éducation est plus généralisée aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois; que la possibilité de s'instruire a été dans une large mesure mise à la portée de tous dans la province; un plus grand nombre d'élèves profitent de plus grandes facilités qui leur sont offertes de poursuivre leurs études à un niveau supérieur, plutôt que de les terminer au niveau primaire; enfin, l'on cherche à équilibrer le système de taxation scolaire local et à le compléter en se servant d'autres sources de revenus à tel point que dans plusieurs endroits le gouvernement provincial pourvoit presque seul au coût de l'éducation.

D'autre part, nous trouvons dans ces changements plusieurs points qui nous inquiètent et qui inquiètent les parents catholiques qui souvent nous ont demandé de parler en leur nom.

Si nous voulions résumer en un mot toutes leurs doléances, nous n'aurions qu'à dire que l'on a dévié beaucoup trop rapidement et radicalement de l'esprit sinon de la lettre de la loi scolaire originale.

Ainsi nous constatons:

1. La disparition du Conseil d'Education:

Ce Conseil avait été institué de façon que cinq membres — dont au moins deux catholiques — puissent discuter et faire rapport sur des projets tel que l'administration et l'inspection des écoles, la formation et la qualification des professeurs, les programmes d'études, les examens et les manuels scolaires et cela avant l'adoption et la modification de règlement portant sur ces différents items. Ce Conseil devait également étudier "chaque fois qu'il le jugera à propos" toute question qui touche à l'Education et en faire rapport au Lieutenant Gouverneur en Conseil (School Ordinance 1901, sections 10 et 11).

2. La centralisation en éducation:

Dans cette province, la centralisation en éducation a été organisée en 4 phases différentes dont les 3 premières ont déjà été réalisées et dont la 4e est actuellement en préparation. Il faut examiner au moins brièvement ces différentes phases avant d'exposer les difficultés que la centralisation entraîne pour les parents catholiques. Ensuite, il nous sera possible de faire nos recommandations.

1) La première phase se retrouve dans la création de divisions d'écoles publiques.

Cette création remonte à 1936 alors que l'Honorable William Aberhart était premier ministre de l'Education. Vers 1950, la province était divisée en plus de 50 divisions scolaires. Chacune de ces divisions comprenait entre 40 et 60 districts d'écoles publiques locales. Au début, aucune division ne comprenait de villes, de municipalités, de villages ou de districts consolidés ou d'écoles séparées. Graduellement, cependant, presque toutes les municipalités, les villages et les districts d'écoles consolidées acceptèrent de se joindre aux divisions scolaires; même quelques écoles séparées et quelques districts d'écoles publiques de villes s'affilièrent.

Chacun de ces districts est administré par une seule commission de division. A cette commission une ordonnance accordait tous les droits et les devoirs propres aux commissions scolaires sauf les trois droits suivants qui par une loi furent laisser aux commissions locales:

a) le droit de décider si la religion et le français doivent être enseignés dans leur écoles;

b) le droit d'exiger que la commission de division engage le professeur qu'ils ont choisis;

c) le droit de devenir indépendants en quittant la division s'ils ne sont pas satisfaits des décisions prises par la commission de division quant à l'enseignement de la religion dans l'école du district local.

Nous pouvons discerner une progression de la centralisation au sein de la division scolaire elle-même. De 1936 jusque vers 1948, les commissions de division s'occupaient principalement d'unifier l'administration et d'établir une stabilité financière. Cette stabilité est due surtout à l'évaluation scolaire beaucoup plus haute dont elle dispose et aux revenus plus assurés provenant des taxes de toute la division. De plus, cette nouvelle organisation permit au gouvernement provincial d'appliquer un système d'octrois plus équitable. Durant cette période presque toutes les commissions locales continuèrent à opérer.

Vers 1950, l'administration centralisée étant solidement établie, la commission de division fit un second pas vers la centralisation: ce fut l'érection de grandes écoles centralisées. D'un grand nombre de districts locaux l'on amena à ces écoles non seulement les élèves des classes supérieures mais même ceux des classes élémentaires. L'an dernier, en dehors des villes, sur plus de 4,00 districts locaux il n'y en avait que 972 qui possédaient une école érigée en dedans de leur propre territoire. Moins de 12% de toute la population scolaire fréquente des écoles non centralisées.

Une école centralisée offre de grands avantages pour un enseignement varié dans les classes supérieures. Ordinairement elle est fréquentée par un nombre qui peut aller de 100 à 200 élèves échelonnée sur tous les grades. Comme elle est construite dans un district local de la division (mais parfois en dehors des limites de la division) la commission scolaire de district local a généralement le droit de décider si la religion et le français seront enseignés ainsi que le droit d'engager "le professeur" de l'école. Dans le but d'accorder aux parents une certaine influence sur la conduite d'une école centralisée l'on a organisé dans plusieurs endroits (environ 30% des cas) ce que l'on appelle "une commission de districts de divisions qui a une école centralisée". Par ordonnance, cette commission absorbe tous les droits des commissions locales de la région, sans toutefois faire disparaître les districts locaux.

Voilà, en résumé, comment le concept de division s'est développé dans cette province.

2) C'est en 1950 que les premiers comtés furent établis en Alberta. C'est ici que l'impulsion du gouvernement municipal local dans les affaires d'écoles fait son apparition, si toutefois l'on exige la collection des taxes qui par l'ordonnance de 1901, avait été confiée aux villes, aux municipalités et aux villages.

Originairement, un comté est une unité municipale dont le conseil de comté devait être composé d'un comité municipal, d'un comité scolaire et d'un comité d'hospitalisation et ces comités devaient toujours jouer le rôle du conseil municipal, de la commission de la division d'écoles publiques et du comité d'hôpital alors existant. Son contrôle devait s'exercer sur une région à peu près la même grandeur que celle de la division scolaire. Le comité scolaire bien que devant remplacer la commission de division aurait été sous la juridiction du conseil du comté en tout ce qui touche au financement et à l'administration générale. Les conseillers de comté devaient être élus non pas comme représentants des affaires municipales, des affaires d'écoles et des affaires d'hôpitaux mais comme les représentants de toute la région pour les trois services sociaux.

En 1952, deux ans après que la loi des comtés fut adoptée, une nouvelle législation retira des conseils de comté le contrôle sur les hôpitaux et les remit aux mains du comité d'hôpital. Il y a actuellement dix comtés dans la province qui unissent sous une seule administration les affaires municipales et les affaires scolaires.

3) Comme les limites des larges districts municipaux n'étaient pas les mêmes que celes des divisions scolaires, un comité provincial fut nommé pour les faires coïncider. Dans peut être 1 des 2/3 des régions impliquées, ce comité a atteint son but. Dans les autres régions il n'a pas réussi à faire des limites de la division scolaire les limites mêmes du district municipal. Un amendement apporté à l'Acte du Comté cette année permet l'établissement des comtés dans lesquelles les limites du comté ne sont pas les mêmes que celles de la division scolaire.

4) La quatrième phase de la centralisation qui a été annoncée sous l'appellation générale de "réorganisation du gouvernement local" est encore à l'état de projet. Nous basant sur la publicité qui a été faite autour de ce projet, l'on peut s'attendre à ce qu'il se présente sous la forme d'un octroi global qui serait accordé au conseil de comté ou de tout autre corps municipal qui aurait seul la responsabilité de distribuer. L'on cesserait donc d'accorder des octrois scolaires provinciaux comme tel.

Voilà donc comment la centralisation de l'éducation a évolué et comment elle évolue encore actuellement.

Il nous est possible maintenant de montrer quelle influence cette orientation a eu jusqu'à maintenant sur les droits des parents catholiques et quelle influence encore plus profonde elle pourra avoir à l'avenir.

a) Une nouvelle terminologie:

En premier lieu évidemment, il y a la question des termes et leur signification. Nous parlons aujourd'hui de:
Division d'écoles publiques
Commission de division de districts qui ont des écoles centralisées
Comité scolaire d'un conseil de comté.

Aucun de ces organismes ne constitue un district scolaire mais chacun d'eux ont reçu des droits excessivement étendus. Ces termes étaient complètement ignorés des auteurs fédéraux de l'Acte de l'Alberta. C'est donc en vain que nous cherchons de découvrir de quelle manière seront protégés les droits à l'instruction religieuse, le droit qu'a la minorité d'obtenir des écoles confessionnelles et le droit que possède les parents sur l'éducation de leurs enfants.

Il ne se poserait aucun problème si l'Acte de l'Alberta avait suivi textuellement l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1875. Nous citons:

"Le Commissaire en Conseil, s'il a autorité de faire des ordonnances portant sur l'éducation doit exercer cette autorité; dans l'élaboration de ses lois et ordonnances, l'on devrait toujours se rappeler que la majorité des contribuables de n'importe quel district des Territoires ou de n'importe quelle portion de district si petite soit-elle et **peu importe le nom sous lequel on le désigne** (le souligné est de nous) peut établir des écoles qu'elle juge opportune... et l'on doit également se rappeler que la minorité des contribuables qui s'y trouvent — qu'elle soit protestante ou catholique romaine — peut établir des écoles séparées. (R.S.C. 1952, chapitre 331, section 13).

D'où conformément au sens de cet Acte, "Divisions scolaires," "Commission de districts de divisions ayant des écoles centralisées", "Comités scolaires d'un conseil de comté", tout cela n'aurait dû être que simplement des districts scolaires où les droits de la majorité tout comme ceux de la minorité devraient être sauvegardés.

Quoiqu'il en soit, l'intention de l'Acte de l'Alberta est évidente. L'esprit de la loi exige que les deux systèmes jouissent d'une reconnaissance et d'un traitement égaux.

b) Perte du principe de district:

Mais la principale cause de notre souci n'est pas la simple terminologie attachée à ces nouvelles créations scolaires, non pas non plus que leurs noms et leurs fonctions, ne se trouvent pas comme tel dans le premier texte de loi scolaire; nous nous préoccupons plutôt du fait que par leur introduction l'on tende à faire disparaître le principe même de district d'écoles.

Théoriquement, on pourrait soutenir qu'on n'y trouve qu'un partage de l'autorité scolaire avec la commission du district scolaire. Dans les cas concrets, cependant, ce partage est la source de frictions constantes si les commissions locales continuent à exercer les droits, si amoindris soient-ils, que la loi leur a laissés. A cause de l'autorité largement prépondérante dont les nouvelles unités scolaires ont été investies par la loi, celles-ci invariablement dominent les commissions scolaires locales et le résultat de n'importe quel conflit mettant en jeu les droits respectifs n'est jamais douteux. Les commissions locales sont portées à se désintéresser et pour autant qu'elles le font, le principe de district local lui-même tend à tomber dans l'oubli.

Nous ne croyons pas qu'un tel résultat soit désirable. Nous sommes persuadés qu'il vaudra mieux que les unités scolaires soient de simples districts d'écoles. Une ltelle action assurerait le rétablissement du principe de district et des fonctions que, par tradition, le district a toujours exercés.

On pourrait objecter que le territoire centralisé par une division ou un comté est trop grand pour avoir une représentation équitable sur une seule commission scolaire. Une telle objection a son mérite, quoiqu'elle soit loin d'être concrète dans un trop grand nombre de nos divisions scolaires ou les commissions locales ont cessé d'exister. Bien plus, qu'on veuille bien noter que la Colombie Britannique n'a pas trouvé que les dimensions fut une objection à la formation des grands districts scolaires, aussi grands ou plus grands que nos divisions. De même, nous remarquons qu'au Manitoba on a pris les dispositions nécessaires pour l'établissement de districts municipaux couvrant de grandes superficies.

On pourrait aussi objecter qu'il y a trop d'écoles dans une division pour qu'elles soient administrées d'une façon satisfaisante par une seule commission scolaire. L'expérience semblerait justifier cela et il vaudrait mieux que les districts scolaires soient un peu plus petits que les grandes unités actuelles. Il est certain que le principe de districts serait d'application facile là où existent des commissions de districts de divisions à écoles centralisées où se trouvent une seule école.

c) Perte des droits des parents:

Là où le centralisation de division est appliquée et particulièrement là où de grandes écoles centralisées ont été établies, l'on tend à ignorer ou à contrecarrer ou même dans certains cas, à mépriser les droits fondamentaux des parents en éducation. Il est encore plus alarmant de voir qu'un grand nombre de commissaires qui en théorie sont responsables de l'administration des écoles, cessent de se considérer comme les gardiens et les défenseurs des droits des parents pour se croire des fonctionnaires de l'Etat. Malheureusement, cette mentalité tend à s'ériger en

(suite à la page 7)

VARIETES

Les chantiers navals italiens ont lancé en 1957 un total de cinquante sept bâtiments pour un ensemble de 485,025 tonnes. C'est de 5.71% des navires lancés pendant cette même période dans le monde entier. L'année précédente, les chantiers italiens avaient mis à flot soixante-cinq bateaux représentant 357,896 tonnes.

* * *

Lèse-Majesté!

M. Ulbricht, premier d'Allemagne orientale, a fait interdire la revue d'un cabaret de Berlin-Est: "Par la barbe du prolétaire". Porteur lui-même d'une petite barbiche, il s'est considéré comme directement visé et offensé.

* * *

Il résulte d'un "Gallup" auquel de nombreuses femmes ont participé en Angleterre, que ce qu'elles détestent le plus au monde sont: les souris, les araignées et les hommes portant des chaussures qui craquent.

* * *

Il y a une quinzaine de jours, un distillateur allemand lançait sur le marché un nouvel alcool de bois: "110 volts". La cinquantième victime de cette décharge vient d'entrer à l'hôpital.

* * *

Massacres en Chine!

Pour protéger les semences de printemps, 300,000 moineaux ont été tués en trois jours autour de Pékin. La presse chinoise assure d'autre part qu'en une seule journée la population de Shanghaï a exterminé trois millions de mouches et de moustiques.

* * *

Un Napolitain qui avait été renversé le mois dernier et blessé au bras droit par une automobile, vient d'obtenir un million de dommage et intérêts: il ne peut plus jouer aux dés comme avant.

* * *

Le dictionnaire de l'aviation américaine vient de s'enrichir d'un nouveau mot: L'"unobtainium". Il s'agit d'une matière "qui n'existe pas même en théorie et qui ne peut pas être produite parce que la technologie n'est pas encore techniquement au point".

* * *

Scandale à Birmingham. Après avoir été élue "Reine de Mai" au cours d'une fête organisée par le parti travailliste, et été embrassée par tous les dirigeants locaux, Miss Janet Towers a déclaré qu'elle était la secrétaire du parti conservateur.

* * *

Afin d'amener les personnes du sexe a ne pas s'attarder outre mesure dans les cabines téléphoniques publiques, l'administration des P.T.T., de Vienne a décidé d'en retirer les miroirs qui, jusqu'à ce jour, les ornaient.

F.C.F.F.

Rapport des Contributions Annuelles

N.-D. de Lourdes

$5.00
M. et Mme Georges Perron, M. et Mme Rosaire Ross.
$4.00
M. et Mme E.-L. Braconnier, M. et Mme Emanuel Parent.
$3.00
M. et Mme Toussaint Filiatrault, M. et Mme Jean-Baptiste Goulet.
$2.00
M. et Mme Edouard Albert, M. et Mme V. Arpin, M. et Mme Omer Ayotte, Mme M. Bédard, M. et Mme Gérard Binette, M. et Mme Bohémier, M. et Mme Louis Boileau, M. Albert Bouchard, M. et Mme Edgar Bouchard, M. et Mme A. Bouffard, M. et Mme Emile Bouthillier, M. et Mme Fred Boyd, M. et Mme Armand Brenner, M. René Brisson, M. et Mme Rosaire Bruneau, M. et Mme Henri Bruyère, M. et Mme L. Carrière, M. et Mme Roméo Couture, M. et Mme Wilfred Croteau, M. et Mme R. Daoust, M. et Mme L.-F.-J. Dehard, M. Herbert Desaulniers M. et Mme Antoine Dolbec, M. et Mme Roméo Filiatrault, M. et Mme Georges Fortier, M. et Mme Aldenic Fouquette, M. et Mme Léo-Paul Fouquette, M. et Mme Albert Frigon, M. et Mme Maurice Gagné, M. et Mme Lucien Garneau, M. et Mme Hormidas Gauthier, M. et Mme Willie Girard, M. et Mme P. Huppé, M. et Mme F. Gougeon, M. et Mme Albert Jacquiard, M. et Mme Victorin Joly, M. et Mme Fernand Lajeunesse, M. et Mme Aurèle Langlois, M. et Mme Marcel L'Heureux, M. et Mme William Martin, M. et Mme Léo Messier, M. et Mme Georges Painchaud, M. et Mme Edouard Parent, M. Albert Lachance, M. et Mme Jean Phillippot, M. et Mme H.-N. Poirier, M. et Mme Jean Pouliot, M. et Mme D. Prenevost, M. B. Proulx, M. et Mme Georges Racine, M. et Mme A. Rivard, M. et Mme Lucien Racine, M. et Mme Edmond Ross, M. et Mme Oscar Ross, M. Théophile Ross, M. et Mme Henri-J. Rougeaud, M. et Mme Noel Rougeau, M. Alphonse Roy, M. et Mme A. Sauvé, M. et Mme D. Turnel, M. et Mme Omer Ayotte, M. Albert Bouchard, M. et Mme William Canuel, M. et Mme N. Charpentier, M. et Mme N. Gareau, M. et Mme Hector Michaud, M. et Mme Maurice Parent, M. et Mme G. Rebuffée.
$1.75
M. et Mme L. Poirier.
$1.50
M. et Mme Albert Beaulieu, M. et Mme René Bourget.
$1.00
M. W. Allard, M. et Mme Ed. Amero, M. Gérard Arnal, M. et Mme Armand Bédard, Mme Cécile Bélanger, M. et Mme J. Bellemare, M. Paul Bernard, M. et Mme E. Bernardin, M. et Mme H. Bernardin, M. et Mme Edgar Bilodeau, Mme R. Boileau, M. John Bonin, M. et Mme Adélard Bouchard, M. A.-E. Bouchard, M. et Mme Ernest Bouchard, Marie Bouchard, M. Paul Bouthillier, M. et Mme René-P. Bradley, M. et Mme D. Bremmer, Mme Léontine Canuel, M. et Mme Alphonse Caouette, Mme G. Cayer, M. et Mme E. Chabot, M. et Mme Sylvio Chabot, M. et Mme Chrétien, M. Eugène Croteau, M. Paul Croteau, Mlle Véronique Croteau, Mme A.-M. Dauvin, M. Robert Dauvin, Mme Elizabeth Desaulniers, Zénoïde Duplain, M. et Mme H.-J. Filiatrault, M. T. Filiatrault, M. A. Finnigan, M. et Mme A. Finnigan, M. E. Finnigan, M. Jude Finnigan, M. Denis Forest, M. G.-A. Fortier, E. Frazer, M. et Mme Joseph Gagnon, M. Léo Gagnon, M. et Mme Arthur Gallant, M. et Mme A.-C. Gamache, A.-J. Gamache, M. A. Gaucher, M. et Mme Joseph Gaucher, Mlle L. Gauthier, M. M. Gauthier, M. et Mme P. Gauthier, M. R. Gauthier, M. Clément Girard, M. Louis Girard, M. Edouard Goulet, Mlle Thérèse Goulet, Mlle Louise Goulet, M. et Mme Goyette, M. et Mme Florent Grenier, M. Joseph Grimard, Mme Rose-D. Guilnault, M. et Mme Lucien Kline, M. et Mme H. Knapp, M. et Mme W. Knapp, Mme A. Kugler, M. et Mme Jean-Paul Lafleur, R. Laliberté, M. Lionel Lambert, M. Jean Lamothe, M. et Mme Cléophas Landry, M. Armand Larocque, M. et Mme W. Lebrun, M. et Mme Joseph Lecompte, M. et Mme Richard Lefebvre, J.-C. Legros, Mme Marquis, A. Martin, J. Martin, J. Martineau, M. S. Savoie M. R.-A. Nadeau, M. Lionel Nadeau, Mme Loraine Nadeau, M. A. Noel, M. Eugène Paré, M. et Mme Alcide Parent, M. Aurèle Parent, M. P. Perreault, E. Picard, Mme Yvonne Pigeau, M. et Mme Ramsay, Mlle Irène Ramsay, Mme P. Richards, M. Alphonse Rivet, M. et Mme Roberge, M. et Mme Philémon Roberge, Mme Alfred Roy, M. et Mme G. Saltel, Mlle Lorraine Saltel, M. Louis Saltel, Mme Charles Sauvé, M. Henri Savard, Mme A. Savoie, Mme Simone Stubb, M. et Mme A. Therrien, M. et Mme Ernest Therrien, M. et Mme Jean Tougas, M. et Mme T. Vachon, Mme Gérard Verrier, M. Paul Velay, Mlle Pauline Velay, Claude Fournier, M. et Mme Lucien Ayotte, M. A. Braconnier, B. Chartrand, M. Gilles Braconnier, M. Ludger Faucher, M. Théodore Filiatrault, M. et Mme Emile Fournier, M. R. Frigon, Mlle Cécile Gareau, M. et Mme A. Gaudet, M. et Mme W. Marenger, M. Euclide Roberge, Mlle Aline Rougeau, M. et Mme Jean-Marie Schwab.
0.75
M. Jules-J. Leroux, Mme T. Ramsay, M. R. Saltel.
0.50
Mme E. Bouthot, M. et Mme Marcel Debray, M. Paul-E. Lapierre, M. Léo Leroux, M. Ernest Mailloux, M. Emerie Paré, M. et Mme Ed. Roberge, M. Laurent Roberge, M. Oliva Roberge, M. Yargeau, Mme Al. Côté, M. Patrick Finnigan.
0.30
Mme R. Saltel.
0.25
Mme Lapierre, M. Omer Leroux.

FALHER

M. et Mme Donald Morin et leur fillette, Linda, étaient en fin de semaine ici. Le but fut présentée comme souvenir de Mme Jean-Baptiste Morin, ils visitent également son frère George et ses soeurs ainsi quelques amis.

Comme on le sait Donald est dans l'aviation et est stationné à Claresholm, Alberta.

Mlle Jona Poirier qui travaille à Edmonton, a passé quelques jours de vacances chez sa mère, Mme Wenceslas Poirier.

Mme George Morin travaille actuellement au café de la Coopérative, remplaçant Mme F. Caron qui dut s'absenter pour un voyage en ville.

Quelques-unes de nos jeunes filles ont suivi un Cours d'Orientation à Tangente. Ce sont Mlles Irène Paul, Carmen Servant, Marie Cimon, Simonne Wandal, Doris Cervais et Carmen d'Auteuil, toutes sont revenues joyeuses et enchantées de ce cours qui leur fut donné par le R.P. Clément Richer.

VIMY

Mme Philippe Fagnan passait quelque temps à l'hôpital Général d'Edmonton, la semaine dernière.

Plusieurs se rendaient au Festival Français à Edmonton le 18 mai. Les enfants de Vimy et leur directrice, Sr Ephrem Maria méritent des félicitations pour les deux numéros qu'ils ont présentés. Continuez le beau travail.

M. le curé Lachance assistait à la retraite annuelle des prêtres à Saint-Paul, la semaine dernière.

M. H. Despins et son fils, Omer, ont prit possession du garage, dernièrement. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur entreprise.

M. et Mme Emile Laplante ont vendu leur maison à la division d'école et s'établiront à Edmonton, l'année scolaire terminée.

M. R. Bourque passait la longue fin de semaine avec sa fille.

Si, chez quelques-uns l'impiété procède de l'égarement de l'esprit, chez la plupart elle a sa source dans la dépravation du coeur ou le désordre des moeurs. Les uns souffrent de la cécité, les autres de la lèpre.

Mgr Baunard

* * *

Je ne demande pas aux mystères de la science un argument en faveur du grand mystère de ma foi. Mais elle rend ma foi plus facile par la confession de ses ignorances propres; et je m'en remets, plein de confiance, à la parole de Dieu.

Mgr Baunard.

Falher

COLLEGE NOTRE-DAME DE LA PAIX

"Père Prieur, pourriez-vous nous dire ce que le Collège Notre-Dame a réalisé dans le domaine musical depuis ses débuts?"

Voilà, chers lecteurs, comment on vient de m'apostropher! J'ai protesté en "prouvant" qu'un autre que moi vous apporterait une réponse plus objective, etc, etc... Rien à faire! Il vous faut m'endurer. J'ai toujours distingué entre le progrès technique musical du Collège et le progrès du goût musical chez les collégiens. Me permettez-vous de tenir encore à ma petite distinction? C'est important, vous verrez.

Depuis sa fondation, en 1951, le Collège Notre-Dame de la Paix a déployé un effort assez considérable pour présenter aux étudiants de la belle musique. Déjà en 1952, nous célébrions au Collège l'Ouverture du Studio Notre-Dame. Cette fondation voulait aider le poste CHFA d'Edmonton, la population du Nord de l'Alberta et surtout nos collégiens. Je ne pense que l'oeuvre ait complètement manqué son but. Que d'améliorations s'y sont succédé depuis lors! Le Studio Notre-Dame possède maintenant l'un des plus beaux systèmes de haute fidélité et probablement aussi l'une des meilleures discothèques privées du Nord. Nous y avons même ajouté cette année le son binaural ou stéréophonique. Inutile d'ajouter que le Studio Notre-Dame est devenu le lieu de rendez-vous des amateurs de belle musique et même... des curieux, dont les yeux semblent aussi grand ouverts que les oreilles!!!

Ce qui se passe au Studio n'en reste pourtant pas là. Grâce à son système de communications externes, la musique peut se faire entendre dans chacune des salles du Collège. C'est ainsi que nos collégiens s'éveillent toujours au son d'une musique martiale le matin et s'endorment souvent le soir dans l'atmosphère d'une berceuse ou d'une cantilène qui les entraîne au pays des rêves. Pendant le jour, c'est la salle et la cour de récréation qui lancent tour à tour les échos de nos plus beaux refrains.

Une autre grande réalisation musicale, je crois, a été la fondation des "Amis de la Chanson" en 1955 par le R.P. Guy Goyette. Maintenant nous travaillons tous les deux au développement de cette oeuvre. Nous avons groupé une douzaine de gars qui possèdent un minimum de voix et d'oreille avec une bonne dose d'entrain et de bonne volonté. C'est encore surprenant de voir tout ce que la "recette" peut produire! Les Amis de la Chanson présentent des pièces de plus en plus goûtées par la population du Nord albertain.

Ces deux fondations résument, il me semble, l'effort du Collège Notre-Dame de la Paix pour former le goût musical de nos jeunes. Il me tarde maintenant de vous révéler la réaction des collégiens devant cet effort. Je me souviendrai toujours avec un sourire de mes amères déceptions quand, en 1951, j'essayais de faire ressortir les beautés de "Danse macabre", de "L'Apprenti sorcier" ou encore de certains chants de Caruzo! On a préféré longtemps à mes pauvres disques ceux de Spike Jones ou des chanteurs de "Western"... Je comprends aujourd'hui qu'il valait la peine d'insister sans relâche: l'évolution s'est fait sentir peu à peu. Un nombre toujours grandissant d'élèves se surprenaient à admirer telle belle mélodie présentée au cours de musique.

Vous allez rire, mais je vous dirai quand même qu'à mon avis la transformation la plus profonde (...et aussi la plus inconsciente) du goût musical s'est réalisée au dortoir. Eh! oui! au dortoir! La forte impression musicale du réveil et les douces harmonies qui les endorment le soir semblent demeurer pendant des heures dans leur petite tête de collégiens. Que de fois l'on m'a demandé le titre du morceau qui les avait réveillé le matin, parce que "l'air leur revient dans la tête", comme ils disent! Sans s'en rendre compte, on s'est familiarisé avec la belle musique.

Il y a aussi les réflexions de ceux qui viennent assez régulièrement écouter la musique expliquée au Studio.

C'est souvent révélateur! Celui-ci, par exemple, a ses préférés parmi les chanteurs d'opéra, un autre se pique de marquer son choix entre les compositeurs ou les directeurs d'orchestres.

Enfin, grâce aux Amis de la Chanson, les belles chansons françaises, voire même les mélodies du folklore étranger, acquièrent une popularité toujours grandissante. L'on surprend parfois les moins doués à fredonner quelque chose qui ressemble aux grandes mélodies! On dirait que tous les collégiens se sont laissé entraîner dans le mouvement irrésistible. Il n'est pas surprenant qu'un bon nombre de ceux qui ont laissé le Collège Notre-Dame se soient lancés dans la collection des disques et pas n'importe lesquels non plus! Leur préférance va encore à la belle musique.

Voilà, chers lecteurs, ce que le Collège Notre-Dame de la Paix semble avoir réalisé pour l'avancement musical de la région. L'oeuvre n'est pas encore parfaite; nous ne le réalisons que trop! Pourtant il me semble que la première orientation aura eu au moins une qualité: celle d'entrer chez les gars par le coeur. C'est déjà ça, n'est-ce pas?

Roger Prieur, o.m.i.

RED DEER

Dimanche dernier le 18 mai, une magnifique réunion de famille eut lieu à la demeure de M. et Mme Gilbert Hermary à l'occasion de leur départ pour Regina où ils doivent joindre un groupe de pèlerins qui sous les auspices de S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, Archevêque de Regina, se dirigent vers l'Europe pour prendre part aux célébrations du centenaire de Lourdes.

Ce fut un spectacle émotionnant que de voir l'empressement et le dévouement avec lequel ces chers enfants saisirent l'occasion pour prouver à leurs aimés parents, l'amour, le respect et surtout la reconnaissance qui débordent de leur coeur.

M. et Mme Hermary, décorés de leur insigne de pèlerin de Lourdes prirent les places d'honneur au repas de famille et c'est avec une certaine fièreté qu'ils se virent entourés de leurs enfants et petits-enfants dont le nombre atteignit près de 40 personnes. Une lettre de circonstance de la R. Sr Emile du Coeur de Jésus, f.d.l.s., de St-François, N.-B., soeur de M. Hermary fut lue par Mlle Juliette, la plus jeune enfant et tous furent émotionnés autant qu'édifiés par les belles paroles et les bons conseils de leur tante. En remerciant la bonne Soeur Emile au nom de tous, M. Hermary fit remarquer, comme la chère Soeur le disait, que les richesses et le bien-être de cette vie ne sont pas nécessaires pour jouir du vrai bonheur et que sa propre vie remplie de souffrances physiques et morales et causée de bien des revers en est un exemple frappant et prouve sans l'ombre d'un doute qu'il y a une Providence toute spéciale pour les grandes familles. Puis il remercia tout et chacun des enfants ainsi que leurs époux et épouses pour le beau geste qu'ils témoignaient à leurs parents en leur offrant chacun selon ses moyens, ce beau voyage qu'il avait si souvent désiré mais dont il n'avait jamais osé espérer une réalisation si soudaine et si magnifique. Durant la soirée un grand nombre d'amis s'empressèrent de venir souhaiter "Bon voyage" aux heureux pèlerins et leur demander une petite prière à la Grotte bénie et aux pieds du Saint-Père.

M. et Mme Hermary sont les heureux parents de 14 enfants et déjà 20 petits enfants ornent la belle couronne de ces parents chrétiens.

Puisse l'accord et l'union de cette famille modèle servir d'exemple à beaucoup d'autres familles chrétiennes et prouver une fois de plus la vérité de cette belle maxime: "Famille qui prie, Famille unie".

En terminant nous offrons nos respectueux hommages à Son Excellence Mgr l'Archevêque O'Neill et nous tenons à féliciter le R.P. A. J. Gocki, de Regina, Organisateur et Directeur spirituel du pèlerinage qui n'en doutons pas sera aussi agréable, instructif et édifiant que possible.

Une enfant reconnaissante.

Belgrade. — Le Maréchal Tito ne se rendra pas en Pologne la semaine prochaine. En annonçant cette nouvelle l'on dit que cette visite n'atteindrait pas le but, pour lequel elle fut organisée.

* * *

Moscou. — Les chefs soviétiques Russes et ceux de sept nations satellites se réunissent pour discuter de problèmes financiers et l'on annonce un nouveau programme d'aide économique à la Chine rouge et autres pays communistes sous-développés.

CLUNY

M. et Mme W. Haggarty ont fait un séjour à Vancouver et en même temps ils assistaient à la graduation de leur fils Robert (Bob) du Royal Rhodes College de Victoria. Robert est maintenant au camp Borden en Ontario.

Raymond Rougeau faisait une courte visite chez lui avant de retourner en Ontario. Il venait de prendre un essai de survivance dans le Nord. Raymond est pilote sur les jets pour la RCAF.

Mlles Jeannine Beaudoin et Laurette Gibeau sont en vacances pour un mois dans leur famille après avoir gradué comme gardes-malades à l'hôpital Holy Cross de Calgary. Mlle Beaudin était l'heureuse gagnante d'une bourse de $200. Félicitations.

M. et Mme D.-A. Gauthier, de Cochrane, Ontario, sont dans le moment en visite chez M. et Mme Albert Gauthier.

R. Sr Marie-Damien des Soeurs de la Providence était en visite chez des parents dimanche passé.

M. et Mme Ubald Gourdine et famille étaient en visite chez M. et Mme J. Gourdine.

Mlle Denise Cretin, de Lethbridge, était en visite chez ses parents en fin de semaine.

Les semences sont très avancées mais le temps s'annonce au sec, nous n'avons pas eu de pluie depuis longtemps.

Mmes L.-O. Gordon et E. Gibeau sont maintenant revenues dans leur famille après un séjour à l'hôpital.

SAINT-PAUL

Saint-Paul ayant été désigné comme prochain lieu de la conférence régionale des hôpitaux pour la région de St-Paul Nord-Est, le Comité local de l'hôpital aidé des dames de l'Auxiliaire recevaient les délégués de même que les membres de leurs Auxiliaires, environ 45, à la salle des Chevaliers de Colomb jeudi dernier, le 22 mai.

Depuis l'agrandissement du territoire à l'automne, 22 hôpitaux sont maintenant compris, au lieu de 13, et le total des lits d'hôpitaux mis à la disposition du public dans cette région est de 858, plus 162 bassinettes. Les nouveaux centres de Isley, Myrnam, Lloydminster, Viking et Wainwright avaient envoyé des représentants et l'impression semble être que l'échange d'expérience et d'information entre un plus grand nombre de personnes compétentes est avantageux.

M. le Dr Léon Trottier, de Saint-Paul, le conférencier invité, donna une intéressante causerie sur la crainte, qui, dit-il, se manifeste toujours, dans un degré plus ou moins grand, dans la maladie et qui alors est à considérer dans le traitement des malades, puisque c'est une émotion qui a une profonde influence sur le corps humain.

Pour les membres des Comités d'hôpital, le sujet de discussion à l'agenda était le nouveau plan d'hospitalisation qui est en vigueur depuis le 1er avril, et ses applications. De leur côté, les dames de l'auxiliaire faisaient un échange d'idées, dans l'espérance qu'elles contribueraient à rendre leur travail de plus en plus profitable à tout point de vue.

Durant l'intermission un thé délicieux fut servi par les dames de l'Auxiliaire local, puis le reste de l'après-midi se passa, pour les dames, à visiter le comptoir de travaux faits à la main par les membres du Craft Club attaché à l'Auxiliaire. On y remarquait de magnifiques cadres au petit-point, de la frivolité, de la broderie hardanger, une corbeille d'osier, tapis "Shilcraft", etc. Les questions posées et les remarques ont montré qu'un intérêt véritable avait été suscité.

La prochaine Conférence aura lieu à Lloydminster le 25 septembre prochain.

Le chemin de fer Canadien National vient d'annoncer qu'il inaugurera le 5 juin prochain un nouveau service sur la ligne entre Edmonton et Grand Centre. Saint-Paul jouira aussi de ce service rapide, et les passagers se rendant à Edmonton pourront maintenant s'embarquer à 8h.55 le matin et repartir de la ville le même soir à 5h.30. Le trajet se fera dans l'espace de deux heures et demie.

A l'occasion du 10ième anniversaire de la fondation de la Croisade Eucharistique dans le diocèse, un congrès diocésain avait été organisé pour samedi dernier, le 24 mai, qui réunissait autour de 400 enfants de différents points du diocèse. La journée débuta par une messe dialoguée, diner en plein air suivi de jeux organisés. L'après-midi il y eut des jeux scéniques, présentation de leurs hommages à Son Excellence Mgr l'Evêque, puis pèlerinage à la grotte Notre-Dame de Lourdes près du couvent de l'Assomption. Cette journée voulait aussi marquer que c'est cette année le dixième anniversaire de la fondation de notre diocèse.

A la grand'messe dimanche Son Excellence Mgr Lussier était heureux de présenter aux paroissiens et de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux prêtres qu'il à lui-même ordonnés dans leur paroisse respective de Granby et de St-Flavien de Lotbinière, les 3 et 4 mai dernier. Ce sont MM. les abbés Léonard Derome et Roland Bissonnette. Cinq autres nouveaux prêtres seront ordonnés au cours du mois de juin et arriveront sous peu au diocèse, pour y exercer le ministère.

Lundi dernier M. et Mme Maurice Perron et leur jeune bébé sont partis pour aller demeurer à Grande Prairie, où M. Perron doit prendre la gérance d'un garage. Dimanche soir une quarantaine de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Michael Warholik pour leur souhaiter bonne chance. Après une soirée gaie, mais où on sentait aussi le regret de voir partir ce populaire jeune couple, une bourse leur fut présentés comme souvenir de leurs amis.

Cérémonie de graduation des finissantes de l'école de Plamondon

A huit heures, le 22 mai 1958, s'ouvraient dans l'église de Plamondon la cérémonie de graduation. Les quatre finissants: Mlles Juliette Grenier et Aline Plamondon, et MM. Louis Legall et Euclide Ménard s'avancèrent dans l'allée centrale de l'église pendant que Mme Octave Chevigny jouait la marche d'entrée. Immédiatement derrière eux se placèrent leurs parents et amis en nombre imposant.

En l'absence de MM. les curés Ricard et A. Noël en retraite à St-Paul, curés des paroisses de nos finissants, le R.P. Roméo Levert, o.m.i., Supérieur de l'Académie St-Joseph de la Mission, dirigea les prières. Après le chapelet, Mlle Juliette Grenier lut la consécration à la Ste Vierge au nom du groupe et le choeur du cours supérieur appuya les paroles de cette consécration par le cantique: "O ma Reine !"

Au sortir de l'église il pleuvait à verse. On sauta bien vite dans les autos pour se rendre au gymnase où un somptueux banquet avait été préparé.

Notre jeune maître de cérémonie, M. André Piquette finissant de 1957 et actuellement élève à la Faculté d'Agriculture à l'Université d'Alberta, s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup de tact. Les mets étaient si appétissants et le service si bien ordonné que les convives se rendirent facilement compte du magnifique travail des élèves des Grades IX, X et XI sous la direction de Mlle Dianne Plamondon et Mlle Anna Schaub.

Après le banquet, il y eut les toasts et les discours, véritable régal intellectuel.

Mlle Claire Plamondon offrit un cadeau à chacun des finissants au nom de la Cité Etudiante et M. Emile Plamondon de la Grande Division, et Soeur Marie Ludger, principale de l'école de Plamondon, présentèrent les livrets-souvenirs.

Dans son discours d'adieu à son Alma Mater, M. Louis Legall souligna la nécessité du travail ardu (98% de transpiration et 2% d'inspiration) avec la grâce de Dieu pour réussir dans la vie. Par une comparaison appropriée, il fit remarquer que la graduation prépare par douze années d'études intensives n'est que la figure de la graduation finale où nous devrons tous passer et où, si son souhait se réalise et si notre vie en est digne, nous aurons tous la note "Très Grande Distinction".

Mlle Aline Plamondon prit ensuite la parole et fit dérouler "Comme un beau film" les événements les plus marquants de ses douze années d'école. Elle souligna le rôle important joué par les parents, les commissaires et le personnel scolaire. Aux étudiants elle souhaita de tenir haut et clair le flambeau que les finissants leur transmettait. A tous elle demanda le secours de leurs prières afin que les quatre finissants soient les apôtres du beau, du bien et du vrai.

En réponse au toast offert aux commissaires, M. Claude Gauthier président de la Commission Scolaire locale, fit remarquer que l'école de Plamondon a onze instituteurs et institutrices bilingues, privilège unique dans la division. Avec ses collègues: M. Roland Piquette et M. Georges Plamondon, il souhaite qu'il y ait plus d'élèves à continuer jusqu'au grade 12 afin que les gradués soient au moins trois fois plus nombreux.

M. Emile Plamondon, commissaire de la Grande Division, répondit au toast aux parents des finissants présenté par M. Euclide Ménard. Par des remarques bien à point il encouragea les parents à faire les sacrifices nécessaires pour que leurs enfants continuent leurs études et fit remarquer l'opportunité des dépenses encourues récemment par la Division.

Au nom du personnel enseignant, M. Arthur Girard, qui avait eu les finissants dans sa classe aux grades 7 et 8, les félicita chaleureusement. Il se réjouit de leur persévérance, et dit comme on est fier des finissants de 1957, surtout de André Piquette universitaire, de Gisèle Labonté novice et de Dolorès St-Jean institutrice, mais déplora l'absence de ceux qui auraient dû bénéficier des mêmes avantages de poursuivre leurs études. Il leur expliqua le blason de l'école et les exhorta à vivre de telle façon que leur famille, leur école et leur paroisse soient toujours fiers d'eux.

Toast en français et en anglais frappèrent M. M. Maccagno, notre député provincial. Il félicita l'école de Plamondon de préparer ainsi des élèves de "double valeur". Il appuya sur la nécessité des hautes études afin de réussir de nos jours, et félicita les commissaires pour le gymnase spacieux et moderne.

Sur l'invitation du maître de cérémonie, Monsieur Paul Piquette, vice-principal de l'école, lut une lettre de M. le Curé Ricard qui bien que retenu à St-Paul par la retraite, était présent par la pensée et par le coeur à la cérémonie en l'honneur des gradués de sa chère école.

On passa ensuite à la partie récréative du programme. Mais il fallut quelque temps avant que les organisatrices des danses de folklore, Mlles Marie-Rose Ulliac et Albertine Plamondon purent intéresser tout le monde. Il fallait bien prendre quelques photos, souvenirs de cette graduation "qu'on n'oubliera pas, au dire d'Euclide, même si on doit vivre jusqu'à cent ans !" Chacun voulait aussi remercier et féliciter les autorités scolaires et offrir ses compliments aux héros et héroïnes de la soirée.

Bientôt cependant, les groupes se formèrent et s'amusèrent bien.

Pour finir la soirée, on chanta le Bonsoir, et chacun s'en retourna chez lui heureux d'avoir pris part à cette belle fête et convaincu de l'importance de l'encouragement donné à nos jeunes.

Les savants soviétiques ont fait savoir que d'après les informations, recueillies par le dernier satellite artificiel russe, les rayons cosmiques nouvellement découverts dans l'espace sont mortels pour l'homme, ce qui crée un obstacle, majeur à l'heure actuelle, aux voyages dans la lune.

Annonces classées

Tarif des annonces classées
Annonce 1 pouce au moins (environ 30 mots): 75 sous pour une publication; 50 sous pour chaque publication additionnelle. Veuillez inclure un bon de poste avec l'annonce que vous désirez faire publier.

Argent à faire si vous devenez notre détaillant. Ouverture dans votre entourage. 250 produits à vendre, nécessités pour la maison et la ferme. Catalogue gratis. Familex, Dept. 37, 1600 Delorimier, Montréal.

MAISON A VENDRE

Maison à deux étages; toutes commodités; 1 bloc de l'école bilingue catholique, 4 blocs de l'église. Ecrire à Roland Lamoureux, B.P. 449, Fort Saskatchewan, ou téléphonez 2279, Fort Saskatchewan.

A vendre ou à échanger: beaux lots sur grande rue de Legal. Adressez-vous à L. Messier, Legal.

A vendre graine de trèfle (Altasuede) très propre, .27¢ la livre ou non-criblée .20¢ la livre — voyez Paul Mahé, 7611-94"A" avenue, Tél. 669408, Edmonton, Alta.

GUY

Mercredi le 7 mai, les trois équipes d'étude de l'Action rurale ont tenu leur assemblée générale.

M. Maurice Bouchard, gérant de la Caisse Populaire de Girouxville, était présent ainsi que Mlle Hélène Néron. M. Bouchard nous entretint sur le but et les principes pour le bon fonctionnement des Caisses; et pour bien le comprendre l'Action rurale nous aide cette année. Bâtissons ce que nous voudrons sons coopération, tout végète. Les Caisses Populaires ont été fondées et existent pour l'épargne et le programme de l'Action rurale en cours est de bâtir des foyers d'épargne, ce n'est pas le montant qui compte mais l'esprit d'économie.

Mlle Néron nous apporta des encouragements en nous citant que le bien que nous ferons et réaliserons, sera une présence vivante et rayonnante de l'Eglise.

Elle nous entretint aussi de la Semaine de Fierté rurale.

L'assemblée se termina par une courte allocution de l'aumônier local, le R. Père Campagna, o.m.i. Il nous a assurés d'être dans le bon chemin en faisant de l'Action rurale.

M. Eddy Gagné a été nommé sur le comité de surveillance de la Caisse en remplacement de M. Léo Lagacé.

M. Desilets et M. Aimé Gosselin à Edmonton en fin d'avril, à la Cabane à sucre.

M. Yvon Gosselin est revenu de l'Est après y avoir séjourné au delà d'un an.

M. et Mme Robert Bourgeois à Grande-Prairie, la semaine dernière, afin d'assister à la graduation de leur fille, Germaine. M. et Mme Jules Bourgeois les accompagnaient.

M. et Mme Léon Pelletier ont assisté à la graduation de leur fille Lauréanne à l'Ecole Séparée de McLennan.

M. Henry Wawrzonek est revenu dans sa famille après avoir terminé son cours à l'école d'Agriculture de Fairview.

A tous ces finissants, sincères félicitations.

Lors d'une assemblée Lacordaire, des décorations d'un an d'abstinence furent décernées à MM. Adrien Gamache, de Valleyview; Maurice Beaudoin et Maurice Desharnais; Mmes Maurice Lambert, Raoul Lambert, Maurice Beaudoin et Eliodore Larivière. Une jeune abstinente, Mlle Lucie Larivière fut admise parmi les Jeanne d'Arc enfin un diplôme d'honneur de 15 ans d'abstinence décerné à M. Gabriel Noël, recu Lacordaire à la Sarre, Abitibi, P.Q., émigré dans l'ouest canadien depuis une dizaine d'années, il a l'honneur d'avoir à son crédit le plus grand nombre d'années d'abstinence totale des cercles environnants. C'est un hommage pour le jeune cercle Lacordaire de Guy, de posséder un ancien. Félicitations à ces décorés, apôtres de ce mouvement antialcoolique.

Après la cérémonie, la réunion se termina par une partie récréative. Un groupe de jeunes filles chantèrent: "Vive l'eau claire" et "Jeunesse Abstinente", suivie d'une adresse à l'occasion de la "Fête des Mères" lue par Mlle Jeannine Martel.

Mlle Juliette Brûlotte et M. Emile Brûlotte nous exécutèrent le chant "A natole et Manda". Ce fut vraiment bien réussi. Mme Ephrem Lessard nous enchanta par "Vierge Marie".

D'autres chants tiré de la Bonne Chanson furent exécutés par l'assistance.

Remerciements sincères à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette fête et n'oublions pas notre pianiste, Mme Gérard Bastien.

Après une courte allocution du Père aumônier le tout se termina par un goûter.

"Rien ne se fait de rien", disent-ils; mais la souveraine puissance de Dieu n'est pas rien; elle est la source de la matière aussi bien que celle de l'esprit.

J. Joubert

* * *

Oserai-je le dire? On connait Dieu facilement, pourvu qu'on ne se contraigne pas à le définir.

J. Joubert

ST-JOACHIM

M. le Dr Piché, dentiste, est parti avec sa famille, il établira sa résidence avec sa famille, il établira sa résidence.

M. Georges Lambert est retourné à Vancouver après avoir passé quelques jours chez sa soeur Mme Emma Châtain.

M. et Mme B. Benoist, de Vancouver, étaient dernièrement en visite chez M. et Mme J.-J. Girard.

M. Alp. Brissette est parti passer ses vacances à Vancouver.

Une fille est née à M. et Mme Ernest Magnan et a été baptisée sous les prénoms de Marie-Claire-Rosanne. Parrain et marraine: M. et Mme A. Caouette, de Bonnyville.

Il y aura un pique-nique paroissial, dimanche prochain au lac Ste-Anne. — Les paroissiens sont cordialement invités de s'y rendre.

La Vice-Postulation d'Edmonton vous invite à prendre part à une grande neuvaine qui a lieu du 26 mai au 3 juin pour demander la béatification de Mgr Vital Grandin l'un des fondateurs de l'Eglise canadienne dans l'Ouest. Cette neuvaine se fait après les messes.

Bourse Notre-Dame de Lourdes

En faveur du Grand Séminaire diocésain

"Si les fidèles aidaient, ne serait-ce qu'un seul candidat à la prêtrise, ils partageraient les mérites de toutes ses Messes et tous les fruits de sa sainte vie et de ses futurs travaux apostoliques".

Pie XII

Voici une autre liste de généreux donateurs:

M. Rémillard, Chauvin,
J. Paré, Chauvin
R. Delemont, Chauvin
N. Germin, Chauvin
A. Nysetvold, Chauvin
Fr. Williamson, Chauvin.

Envoyez vos offrandes à:
Bourse N.-D. de Lourdes
Boite 200,
Saint-Albert, Alta.

Autour du monde...

(Suite de la première page)

Etats-Unis. Pour lui, il serait préférable de séparer les problèmes et de les discuter un à un.

A Montréal s'est ouverte, le 21 mai, la onzième session de l'Assemblée Générale de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale. A l'ordre du jour étaient inscrits les problèmes des communications des avions commerciaux avec les bases d'atterrissage.

* * *

Malgré un accueil très chaleureux, le président Nasser, qui a passé 18 jours en URSS, ne semble pas avoir obtenu de Moscou de nouveaux avantages économiques ou politiques. Le communiqué commun parle de bonnes relations, sans plus.

* * *

L'observatoire de l'université de Bonn a annoncé qu'il avait capté pendant deux heures des signaux radiophoniques envoyés par un émetteur des Etats-Unis vers la lune, sur laquelle ils s'étaient réfléchis pour revenir sur terre.

Hôpital de la Miséricorde

Journée des vocations,

Samedi le 24 mai, à l'hôpital de la Miséricorde, a eu lieu une journée dédiée à l'étude des vocations religieuses. C'est là un événement annuel dans chacune des maisons des Soeurs de Miséricorde au Canada et aux Etats-Unis.

La journée a débuté par une messe basse à 6h.10 et le chant a été exécuté par les étudiantes infirmières. A 10h.30 a.m. le Révérend Père F. Thibault, o.m.i., a commenté les mystères Joyeux du Rosaire, démontrant comment la vie religieuse pouvait se comparer à la vie de Jésus et de sa Très Sainte Mère. Un forum sur la vocation religieuse eut lieu à 3h. p.m. dans la salle de classe. Certains aspects de la vie religieuse furent très bien présentés par Mlles A. Kushing, C. Campbell, D. Bianchini, et M. Gant, qui sont des étudiantes infirmières en première année et Mlle E. Becker, senior, était présidente. Le R.P. F. Thibault a répondu aux questions qui lui furent posées avec beaucoup de clarté, et ses commentaires ont apporté, sans doute, des lumières dans les esprits.

Cette discussion se terminait par un film intitulé "Return to Faith" dont l'emphase se faisait surtout sur le point que chacun d'entre nous avons une responsabilité d'utiliser les talents que le Bon Dieu nous a donnés pour le bien des autres et pour la plus grande gloire de Dieu. Le tout se terminait par le Salut du Saint Sacrement à 5h.30 p.m.

La journée entière fut très intéressante et tous, étudiantes infirmières et employés, ont semblé goûter ces heures de prière et d'étude.

MORINVILLE

Le 27 mai 1958 avait lieu le service de Mme Thomas Houle (Délina Rondeau). Elle était âgée de 84 ans et était la dernière des pionnières de Morinville, amenée par M. l'abbé J.-B. Morin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, 5 garçons et 4 filles, 44 petits-enfants et 38 arrières petits-enfants.

Mme Houle était une paroissienne modèle et bien estimée de toute la population.

Mgr S. Loranger officiait à la sépulture, assisté du Père Pratt, o.m.i., comme diacre, et l'abbé J.-M. Martineau, sous-diacre.

De nombreuses Dames de Ste-Anne sont venues rendre un dernier hommage à la défunte, qui, elle-même faisait partie de la congrégation depuis de nombreuses années.

Six des petits fils de Mme Houle étaient porteurs: MM. Thomas Houle, Lucien Houle, Paul Labonté, Henri Poirier, Henri Houle et Joseph Lafond. Les porteurs d'honneur étaient: MM. Alphonse Brissette, Pete Hittinger, Ferd. Steffes, Robert Tellier, Arthur Riopel et Omer Houle.

M. Louis Turgeon, un autre pionnier, chanta un cantique à la fin du service. La famille remercie tous ceux qui ont manifestés leurs sympathies à l'occasion de ces funérailles.

M. Macmillan, à Ottawa, du 11 au 13 juin prochain

Londres. — Un porte-parole du gouvernement britannique vient de faire connaître les grandes lignes de la visite que le premier ministre Macmillan doit effectuer dans le courant du mois de juin aux Etats-Unis et au Canada.

M. Macmillan quittera Londres le 6 juin pour New-York. Il séjournera aux Etats-Unis jusqu'au 11 juin, date à laquelle il gagnera Ottawa. Il y demeurera deux jours. Au cours de son séjour au Canada, le premier ministre anglais a l'intention d'avoir des entretiens avec M. Diefenbaker et plusieurs autres personnalités canadiennes. Il prendra l'avion pour Londres le 13.

Trente-troisième

Neuvaine Annuelle et Pèlerinage au Sanctuaire de la Petite Thérèse

Wakaw, Sask.

PROGRAMME :

Du 23 au 31 mai: Neuvaine publique et solennelle
7.30 p.m. Prières de la Neuvaine
8.00 p.m. Messe chantée

Samedi soir, le 31 mai:
7.30 p.m. Prières de la Neuvaine
8.00 p.m. Messe chantée
9.00 p.m. Procession aux Flambeaux

Dimanche, le 1er juin, JOUR DU PELERINAGE
5.00, 5.30 et 6.00 a.m. Messes basses
7.00 a.m. Messe avec sermon en Hongrois
8.00 a.m. Messe avec sermon en Polonais
9.00 a.m. Messe avec sermon en Allemand (en plein air)
9.00 a.m. Messe dans le rite Grec (dans l'église)
10.30 a.m. Grand'Messe Pontificale
Sermons en Français en Anglais
2.00 p.m. Procession

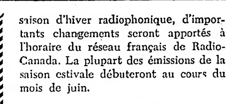
RADIO:

Cette année la Neuvaine ne sera pas radiodiffusée. Dimanche, le 1er juin. La messe Pontificale et les sermons seront radiodiffusés de 10.30 à 12.00 (midi) par le poste CKBI, de Prince-Albert et poste CFNS, de Saskatoon (1170)

Chronique de CHFA

" Ce dont on parle ... "

par Marcel Couture



$100.00 POUR VOS VACANCES...

Comme par les années passées, CHFA vous présentera dès la première semaine de juin, le programme "Cent Dollars Pour Vos Vacances".

Cette émission-concours sera diffusée grâce à quelques commanditaires locaux, du lundi au vendredi inclusivement de 1h. à 1h.30 p.m. Plus de détails suivront dans notre prochaine chronique.

CONGRES DES SOCIETES SAVANTES

L'émission "Au Jour le Jour" vous apportera un écho du Congrès des Sociétés Savantes qui se tiendra à Edmonton, du 28 mai au 16 juin.

Plusieurs conférenciers de marque sont attendus au cours de ces assises. Signalons M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, Chevalier de la Légion d'Honneur et Membre de la Société Royale du Canada; M. l'abbé Antoine D'Eschambault, président de la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada; Pierre Daviault, surintendant du Bureau de Traduction d'Ottawa; le Dr J.-D. Ives, B.A., Ph.D., de Shafferville, Qué; T.W.M. Cameron de l'Université de Montréal, William Hawrelak, maire d'Edmonton; Dr W. Kaye Lamb, archiviste du Canada à Ottawa ... etc.

POUR VOUS MESDAMES...

... avec Marguerite, poursuivra son petit train de vie, malgré le départ de Marguerite Piché qui nous quittait le 16 mai dernier. En effet, l'émission "Pour Vous Mesdames" n'a pas interrompu sa marche, avec sa nouvelle animatrice, Marguerite Kemper. Nous reparlerons de cette émission dans notre prochaine chronique.

LES DEUX GAGNANTS...

Les gagnants des deux radios du concours de la semaine de la radio canadienne furent MM. Philippe-R. Lapointe, de 10112 - 89e Rue, Edmonton, et Paul Piquette, de Plamondon, Alta.

C'est à l'issue de la dernière émission de Marguerite Piché à "Pour Vous Mesdames", le 21 mai dernier, qu'a eu lieu le tirage en présence du R.P. Jean Patoine qui représentait les directeurs de CHFA; de M. Bernardin Gagnon, gérant du poste, Marcel Couture, directeur des programmes et de toute l'équipe de CHFA.

NOS FELICITATIONS AUX HEUREUX GAGNANTS

Avec le printemps et la fin de la saison d'hiver radiophonique, d'importants changements seront apportés à l'horaire du réseau français de Radio-Canada. La plupart des émissions de la saison estivale débuteront au cours du mois de juin.

Nos lecteurs trouveront en cette page un aperçu de ce nouvel horaire radiophonique, du dimanche au samedi inclusivement.

CONGRES LIBERAL

Le Congrès du parti Libéral de la province de Québec pour le choix d'un nouveau chef aura lieu, comme on le sait, les 30 et 31 mai, à Québec.

A cette occasion, le réseau de Radio-Canada consacrera certaines de ses émissions à cet événement d'importance politique.

LA PREMIERE DECLARATION DE CLAUDE...

Claude Despins, nouvel annonceur de CHFA depuis le 19 mai dernier nous a déclaré: "Je m'enorgueillis d'avoir commencé mes études dans la plus vieille institution du pays (Université Laval de Québec) et de terminer mes études dans un des plus jeunes collèges classiques du Canada" ... parlant évidemment du Collège St-Jean.

Son hobby: La musique, le chant, la littérature. Nos lecteurs trouveront quelques notes biographiques dans une autre colonne.



L'Emission **AU JOUR LE JOUR** diffusé du lundi au vendredi inclusivement à 5h.45 p.m., sur les ondes de votre poste français a remporté les suffrages des auditeurs Albertains. — Sur cette photo, nous reconnaissons de gauche à droite: Marcel Couture, Directeur des Programmes, Me Louis Desrochers qui se prête de bonne grâce à la 60e interview-éclair et René Goblot, reporter.

Tharcis Forestier, comme Laurier Leclair et Gabriel Paradis est au service de CHFA depuis sa fondation. En plus d'être aux nouvelles et l'animateur du "Ranch 680", il vient d'être nommé commentateur sportif des différents Bulletins de Nouvelles à la suite du départ de M. Laurier Picard. Bien connu dans les milieux sportifs de la capitale albertaine, Tharcis Forestier saura bien vous intéresser et vous documenter quotidiennement.

Tous les jours de 11h.30 a.m. à 12h.15 p.m., **Lionel Forestier** agrémente l'heure de notre repas de musique légère sélectionnée parmi les meilleures enregistrements haute-fidélité. — Nous vous invitons donc à synthoniser CHFA du lundi au vendredi inclusivement pour **"Musique en Dînant"**.



L'émission "Au Jour le Jour" en première position lors du sondage-éclair de la semaine de radio canadienne.

L'émission "Au Jour le Jour" diffusée du lundi au vendredi à 5h.45 p.m., sur les ondes de votre poste français CHFA remporte les suffrages de nos auditeurs, lors d'un sondage réalisé en marge de la semaine de la radio canadienne du 4 au 10 mai dernier.

Comme on le sait "Au jour le Jour" est une émission d'interviews et de reportages que réalisent conjointement Marcel Couture et René Goblot.

Cette émission fut lancée le 23 février dernier en même temps qu'un nouvel horaire des programmes qui nous apportait 18 nouvelles réalisations locales.

A date, **Au Jour le Jour**, vous a présenté plus de 60 personnalités. Soulignons quelques noms:

M. l'abbé Antoine D'Eschambault — président de la Commission des Sites et monuments Historiques du Canada.

Mgr Albert Tessier, P.D., Visiteur en chef des Instituts Familiaux de la Province de Québec.

Marcel Dubé, — Jeune dramaturge canadien de Montréal dont la pièce "Un simple soldat" lui a valu le trophée pour la meilleure pièce télévisée en 1958.

Rév. Père Arthur Lacerte, o.m.i. — Recteur du Collège Saint-Jean.

M. Pierre-L. Jérôme — Directeur des Relations Extérieures d'Air Canada.

Rév. Père J. Prieur, o.m.i. — Professeur de Musique à Falher.

M. Clément Brown — Courriériste parlementaire du journal Le Devoir à Ottawa.

M. Maurice Lavallée — En marge de la semaine de l'Education.

Rév. Père André Mercure, o.m.i. — Directeur du Studio Maria Goretti Collège Saint-Jean.

M. Robert Hollier — Directeur du Service Officiel du Tourisme Français à Montréal.

M. Gilles Lefebvre — Des Jeunesses Musicales du Canada.

Rév. Père Jean Patoine, o.m.i. — Directeur de "La Survivance".

Me Louis Desrochers — Avocat.

Me Lionel Tellier — Avocat.

M. Eugène Trottier — Propagandiste de l'ACFA.

M. Léo Rémillard — Réalisateur Français pour les Prairies de Radio-Canada.

Rév. Père Clément Tourigny — St-Albert.

M. Jean-Marie Fontaine — Sur la Commission Cameron.

Me André-M. Déchène. — Avocat Président Général de l'ACFA.

L'Hon. Lester B. Pearson — Chef du Parti Libéral.

M. José Iturbi — Célèbre violoniste.

Mme Pierrette Alarie — Soprano de Montréal.

L'Hon. Paul Martin — Membre du Parlement Canadien.

Le Très Hon. John Diefenbaker — Premier Ministre du Canada.

R. P. Germain Lemieux, s.j. — Festival de la Chanson Française.

....**M. Jean Létourneau** — Alberta Opera Society.

Dr L.-P. Mousseau — Club de la Radio 1958.

M. C.-E. Joly — Président de l'ACFA (Edmonton).

Mlle Carol Lane — Relatoins Extérieures de la Shell Oil.

M. P. Jolin — Cinéma Français à Edmonton.

Me Marcel Lambert — Avocat, M.P.

M. J.-S. Baril — Gérant Imprimerie La Survivance.

J. G. McClelland — En marge d'un dictionnaire McClelland & Stewart Limited, Maison d'Edition de Toronto.

M. Pierre De Boisdeffre — Critique Littéraire Français.

M. Brun — Consul de France à Edmonton.

M. Lacoste — Ambassadeur de France à Ottawa.

Au Jour le Jour vous a également exposé plusieurs problèmes notamment le Centre Marial d'Edmonton, La semaine de la Radio Canadienne, Pour un drapeau distinctif; la Cabane à Sucre 1958; le Community Chest; Reportage sur l'ouverture de la Session Provinciale; Départ des pèlerins d'Edmonton pour Lourdes; La Croix Rouge; Congrès de la Sécurité Routière; Le Cercle Dollard et le Club Alouette; Le Club du Président; Commission Fowler; Armée Bleue de N.-D. du Canada, etc...

C'est au cours d'un programme spécial **"Entre Deux Emissions"** du 5 au 9 mai inclusivement que le Directeur des Programmes invitait les auditeurs à lui écrire leurs commentaires en marge des différentes réalisations locales.

"Le courrier reçu fut des plus intéressants", de souligner Marcel Couture. "Nous avons pu compiler les remarques de notre auditoire et le volumineux courrier reçu nous a donné la preuve tangible qu'on s'intéresse vivement à la radio, surtout au cours de cette semaine de la radio canadienne".

Les réalisations locales les plus signalées furent outre "Au Jour le Jour", le programme des jeunes **"La Boîte aux Surprises"** qu'animaient Marcel Couture et Marguerite Piché; l'émission de chansonnettes **"Moi j'm'en Fou !"** avec Roger Drolet; le **"Ranch 680"** avec Tharcis Forestier, **"Musique en dînant"** que réalise Lionel Forestier, **Pour Vous Mesdames** que réalisait Marguerite Piché, **"Entre Deux Emissions"** avec Marguerite Kemper et Marcel Couture, **"Radio-Pyjama"** où prônent Roger Drolet et Gabriel Paradis, **"Impromptu"**, qu'anime Marcel Couture sur des demandes spéciales des auditeurs, **"Musique sans Passeport"** avec Laurier Leclair.

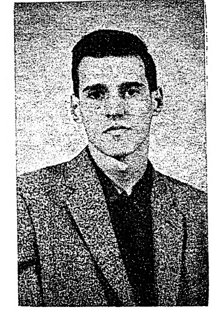
On signale également plusieurs émissions religieuses, entre autres, **Radio Sacré-Coeur, Le Quart d'Heure de Ste-Anne, La Prière du Matin, Le Chapelet, etc...**

Parmi les émissions de réseau, **La Clinique du Coeur** avec le Rév. Père Marcel-Marie Desmarais, dominicain, est en première position. Vient ensuite les radios-romans tel **"Un homme et son péché"** de Claude-Henri Grignon; **"Femina"** que réalise Louise Simard; **"Psychologie de la vie quotidienne"** avec M. Théo Chentrier et Mia Riddez; **"Je vous ai tant aimé"**, **"L'Ami Pierre"**, **"Jeunesse Dorée"** et **"Le Réveil Rural"**.

Visite du secrétaire général de l'OTAN, M. Spaak

Ottawa. — M. Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'OTAN, fera une visite de huit jours au Canada à titre d'invité du gouvernement canadien, a révélé hier le ministère des Affaires extérieures. En compagnie de M. L. Dana Wilgress, représentant permanent du Canada au Conseil de l'Atlantique-nord, et d'autres membres du secrétariat, M. Spaak visitera Ottawa les 28 et 29 mai, Québec le 30 mai, Montréal le 31 mai et le 1er juin, Toronto le 2 juin et Halifax les 3 et 4 juin. Il fera une tournée notamment des travaux de canalisation du St-Laurent et des diverses installations militaires. Le programme détaillé de cette visite sera annoncé plus tard.

Claude Despins, nouvel annonceur



CHFA souhaite la plus cordiale bienvenue à un jeune annonceur, Claude Despins.

Il est né à Québec le 3 septembre 1938. Après avoir fait ses études élémentaires au Collège St-François d'Assise de sa ville, il entreprit son cours classique au Petit Séminaire de la vieille capitale.

En septembre 1957, Claude Despins s'inscrivait au Collège St-Jean de notre ville où il vient de terminer sa philosophie.

Disciple d'Hervé Brousseau, l'un de nos plus jeunes comédiens-chansonniers qui demeurait non loin de la demeure de ses parents à Québec, Claude est doué d'un talent identique.

Son dossier indique un jeune homme de cinq pieds, huit pouces, qui a toujours rêvé de faire de la radio, au caractère assez stable, au sens de l'humour développé. Ses goûts: la belle musique, plus précisément la chansonnette, les jeunes filles, la radio, sa provinces, les jeunes filles... une carrière diplomatique... et les jeunes filles.

Souhaitons lui tout le succès possible à l'entenne de la voix française de l'Alberta.

Entre Rio et Saint-Paul, "Jos", un ravissant caniche blanc de quinze mois, a profité d'un arrêt au bord de la route pour disparaître dans un bois. Sa maîtresse offre un manteau de vison ou un appartement à qui le lui rapportera.

L'atome lui-même est un produit manufacturé qui porte sa marque de fabrique divine.

Maeterlink

Laurier Leclair: nouveau chef-ingénieur

Laurier Leclair vient d'être promu chef-ingénieur de CHFA à la suite du départ de M. Charles Ferland qui détenait ce poste depuis deux ans et demi.

Originaire de Sudbury, Ontario, Laurier Leclair est venu à Edmonton en 1949 sur l'invitation de son frère Romain Leclair, gérant fondateur de CHFA.

Dès les débuts du poste, déjà il s'intéressait à la technique de la radio. Il travailla même à la construction de l'émetteur, pose de lignes, installation des trois tours d'émission, etc.

En novembre 1949, il était engagé comme opérateur. Quelques mois plus tard, il devenait membre du personnel annonceur, fonction qu'il détenait encore lors de sa promotion.

Marié depuis avril 1953 à Mlle Shirley McKernan, il est le père de trois garçons. Dans ses temps libres, il étudie la technique afin de se perfectionner davantage au moyen de livres et de cours par correspondance dans cette science passionnante qu'est l'électronique. Amateur de musique classique, Laurier Leclair a réalisé plusieurs programmes Decca, Adagio et Fin du Jour. Depuis la mise en ondes du nouvel horaire des programmes le 23 février dernier, Laurier Leclair réalisait plusieurs émissions, notamment 'Musique Sans Passeport", Le Club 4 As" tout en étant en charge des enregistrements.

Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions et puisse-t-il continuer à bien servir la voix française de l'Alberta, comme il l'a toujours si bien fait jusqu'à nos jours.



C'est Roger Drolet et Gabriel Paradis qui prônent au programme **Radio-Pyjama,** le matin de 8h.15 à 9h. a.m. — Ils ont une façon bien spéciale de nous réveiller et de nous faire commencer la journée sur le bon pied. Leur bagou est unique. Leur choix de musique adéquat. — Ne manquez donc pas de synthoniser CHFA dès le réveil, en tenue de Pyjama comme nos deux animateurs.

Comme il fait bon sous mon toit de chaume, pendant qu'il grèle! O Dieu, que je vous aime pendant qu'on vous discute.

Aug. Cochin



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 25 JUIN 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR AMELIORATIONS PORTUAIRE, LE PAS, (MANITOBA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de St-Boniface, Flin Flon et Le Pas, (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 mai 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 25 JUIN 1958, des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR REPARATIONS ET AMELIORATIONS, IMMIGRATION HALL, WINNIPEG, (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 mai 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 25 juin 1958 à l'égard du CONTRAT No 52/58/SP, Pavage et drainage de surface, Bloc des casernes de la G.R.C., Régina (Sask.).

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.; de M. O.H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J.A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705-169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.), de M. J. A. Flatt, ingénieur surveillant, Division des routes, 325, édifice Motherwell, Régina (Sask.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité, sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque **VISE** ou de mandat-poste à l'ordre du **RECEVEUR GENERAL DU CANADA.** Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 mai 1958.

Mémoire de la Conférence Catholique à la Commission Royale d'Enquête sur l'Education

(suite de la page 3)

principes d'action au lieu d'être tout simplement une exception exigée par certaines circonstances extraordinaires.

De son côté, le personnel enseignant oublie trop facilement le mandat qu'il tient des parents et se croit seul responsable en Education. Dans certains milieux, cette tendance est devenue presque générale. Comme résultat il arrive que trop souvent les parents ont l'impression de n'avoir plus aucune responsabilité et aucune autorité sur l'éducation de leurs enfants. Quelques-uns acceptent d'un coeur léger cette nouvelle liberté. Chez d'autres, cela semble produire un sentiment d'empiètement ou au moins un malaise qui se transforme facilement en une critique injustifiée contre l'éducation traditionnelle. Aucune de ces deux attitudes n'est saine ni souhaitable.

d) **Perte de l'instruction religieuse:**

La centralisation de l'administration scolaire et l'établissement de plus grandes écoles centralisées offrent surtout, dans la haute école, plusieurs avantages matériels qui dépassent ce qui se faisait auparavant. Cependant, la possibilité d'y offrir l'instruction religieuse, comme partie intégrante du cours d'étude devient de plus en plus difficile.

Et ce que nous trouvons encore plus alarmant c'est de constater qu'un nombre toujours grandissant d'administrateurs scolaires et de chefs dans le domaine de l'Education acceptent cette absence d'instruction religieuse non pas simplement comme une nécessité malheureuse temporaire qui avec de la bonne volonté serait éventuellement corrigée mais comme un principe fondamental à la base de notre système d'Education.

On peut affirmer qu'aujourd'hui, en général, l'instruction religieuse se donne en raison inverse de la grandeur de l'école. Un grand nombre de nos écoles locales, où l'instruction religieuse se donnait autrefois à la demande des parents n'existe plus. Elles ont été absorbées par des écoles centralisées. Les écoles centralisées que les enfants féquentent maintenant échappent souvent à la juridiction des parents. C'est ainsi que dans un nombre toujours grandissant d'écoles centralisées l'instruction religieuse est diminuée ou discontinuée contrairement au désir de beaucoup de parents dans la région desservie par ces écoles. De plus, cela est contraire aux garanties de l'"Alberta Act".

Une enquête privée, faite en 1950, prouve qu'environ 4,000 élèves qui fréquentaient auparavant des districts d'écoles locaux catholiques avaient été placés dans des grandes écoles centralisées où il ne se donnait pas d'instruction religieuse et qu'un autre groupe de 4,000 élèves étaient menacés d'une semblable centralisation.

e) **Menaces de pertes financières par le projet d'octrois globaux:**

Nous avons pris connaissance d'un projet de "réorganisation du gouvernement local". D'après la publicité qui a été donnée à ce projet, nous comprenons que les octrois spécifiques du gouvernement provincial aux autorités scolaires seraient remplacés par un octroi global au Conseil municipal de comté qui le répartirait à sa seule discrétion. Cela serait une tentative d'enlever à nos écoles soit publiques ou séparées, leur protection constitutionnelle garantissant l'égalité de traitement dans les questions d'octrois provinciaux. (Alberta Act, section 17, par. 2)

f) **Un problème spécial:**

Enfin, nous remarquons une orientation qui non seulement va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la loi scolaire originale mais qui abolit l'une des plus importantes garanties contre la perte de nos droits menacés par la centralisation. Nous voulons parler des pouvoirs accordés par la loi aux "Commissions de districts de divisions administrant les écoles centralisées". La garantie à laquelle nous faisons allusion est le droit de la commission d'un district local catholique ou protestant de se retirer de la division ou du comté s'il n'est pas satisfait du traitement accordé par la grande organisation en matière d'enseignement religieux. (Alberta School Act 1952, section 84).

L'orientation qui empêcherait l'exercice de ce droit est la clause de l'Acte scolaire qui prévoit que "la commission des districts de division administrant une école centralisée" héritera de tous les droits légaux que possédaient les commissions des districts locaux dans la région desservie par une école centralisée. Dans les endroits où les districts catholiques sont inclus dans cette "commission des districts de division administrant une école centralisée" et où les parents qui y résident sont dissatisfaits de l'instruction religieuse qu'on offre à leurs enfants, il n'existe aucune commission de district local qui leur permet d'exercer leurs droits de se retirer. De plus, par décision du ministère de l'Education on les empêche d'exercer leurs droits de minorité d'établir une école séparée dans la région desservie par cette grande école centralisée puisque cette région n'est pas un district d'école unique. L'argument que l'on aillègue pour justifier cette décision que nous semble pas admissible si l'on se souvient que cette "commission de district de division administrant des écoles centralisées" devrait représenter une unité scolaire si elle doit être investie de tous les droits que la loi garantit encore à des districts scolaires.

3. **Ecoles séparées:**

Dans ce chapitre nous nous limitons à dresser la liste des points principaux que nous ne considérons pas satisfaisants. La question des écoles séparées est traitée en détail dans le Mémoire préparé par l'Alberta Catholic School Trustees Association.

Ces points sont:

1. puisque les écoles séparées ne jouissent pas des mêmes avantages que les écoles centralisées elles reçoivent de fait un traitement inégal contraire à la loi;
2. la méthode de répartition des impôts d'après la religion du contribuable n'est pas satisfaisante;
3. le fait que le principe d'égalisation de l'évaluation n'est pas appliqué aux écoles séparées;
4. le fait que les taxes des catholiques et que les tarifs d'enseignement obligatoire ne s'appliquent pas aux écoles séparées.

4. **Divergence de vue sur les buts de l'éducation:**

Les buts de l'Education dans cette province sont signalés dans le bulletin no 1 du Ministère de l'Education intitulé "Fundamentals of Education". Certains des buts que l'on y propose sont admirables et devancent beaucoup l'opinion générale sur l'Education aujourd'hui, en insistant sur les valeurs culturelles et spirituelles. Cependant, ils forment la base d'une philosophie de l'Education exclusivement laïque:

1. Nous remarquons d'abord l'objectif de l'adaptation aux autres membres d'un groupe. Bien que cet objectif soit admirable puisqu'il suppose le développement de la charité naturelle, nous ne pouvons pas lui accorder une première importance. Nous devrions donner une importance égale au développement d'autres vertus naturelles tel que: la prudence, la véracité, l'honnèteté, la diligence, et la curiosité intellectuelle. Tout en développant toutes ces vertus les élèves peuvent cultiver leurs facultés naturelles et poursuivre avec enthousiasme l'idéal qu'on leur suggère et qu'ils se fixent volontiers.

Nous croyons que la jeunesse ait le temps de cet idéal et de l'effort suprême. En même temps, nous admettons que la jeunesse a besoin d'aide et d'entraînement pour admettre et respecter les droits des autres. Cenpendant, l'expérience nous prouve que cela ne s'atteint pas sans des motifs surnaturels et sans que la charité naturelle ne soit imprégnées de secours surnaturels. Il est dans la nature des choses que la jeunesse ait besoin de poursuivre un idéal qu'elle connaît comme noble et grand en soi. Autrement, c'est en vain que la nature aurait doté la jeunesse d'un zèle impétueux et d'une énergie sans borne. Donnons à nos jeunes des connaissances sûres et des buts précis au lieu de leur offrir des principes vagues et changeants de moralité et de conduite générale qui expliquent en grande partie l'instabilité et l'ennui que l'on retrouve chez les adultes dans le monde actuel.

2. De la même façon nous remarquons un autre objectif: la découverte de soi-même au moyen de l'expression personnelle. Pour nous catholiques, cela pose un problème si cette facilité d'expression dont on parle tend à déprécier l'expression culturelle du passé ou si elle implique que l'enfant est de nature entièrement bon et bien élevé.

Nous entendons l'Education dans le sens traditionnel de la connaissance de soi-même non pas l'étude de notre personnalité mais plutôt par la communion à l'intelligence de ceux qui ont contribué à notre histoire et qui ont marqué la culture et la civilisation dont nous jouissons aujourd'hui.

Nous voulons insister sur l'importance des vérités contenues dans la bible relatives à la nature de l'homme, sa chute, sa vertu originelle, sa rédemption par le Christ et sa rédemption personnelle qui se continue par la grâce de Dieu combinée à ses propres efforts.

Nous recommandons instamment que le trésor des connaissances du passé qui forment la base de notre propre culture soit présenté aux élèves dans une plus large mesure et que la discipline personnelle que nous croyons nécessaire pour acquérir la science soit tenue en très haute estime.

5. **Monopole laïc dans la formation des professeurs:**

En ce qui concerne la formation des professeurs nous voulons rappeler le fait que l'école reflète en grande partie l'attitude du professeur. Les instituteurs sont encore plus intimement les gardiens des droits des parents que ne le sont les commissaires d'écoles élus par les parents eux-mêmes. On accepte universellement le fait que le professeur a droit de pénétrer dans l'intelligence de l'enfant pour déclencher son potentiel caché. Sa profession est noble mais elle est empreinte de la responsabilité la plus effrayante. En vertu de l'exercice de sa profession et en collaboration avec les parents qu'il représente et de qui il tient son mandat, il devient en quelque sorte l'artisan des générations futures.

Certains pourront dire que cette influence doit s'exercer simplement dans le domaine des connaissances spécifiques de l'instruction formelle et que leur champ d'action est uniquement l'intelligence de l'enfant et non sa vertu; mais l'homme n'est pas fait de cloisons étanches; il est un simple individu qui pense et qui agit en tant qu'individu. Il est donc impossible que l'influence d'un professeur, même s'il s'adresse exclusivement à l'intelligence, soit limitée au développement des facultés intellectuelles de l'enfant. Cette influence deviendra inévitablement une force active qui influencera l'attitude entière de l'enfant sur la vie et qui décidera des valeurs et de l'idéal qu'il poursuivra.

Ce peut-être une redite que de réaffirmer les droits constitutionnels donnés aux minorités religieuses (également à la majorité) de choisir leurs propres écoles. Nous revenons de nouveau sur ce point pour souligner ce qui semble être un corollaire de ce droit, à savoir que les professeurs choisis par les parents doivent être capables d'enseigner cette philosophie de l'Education, que les parents exigent de leurs écoles.

Nous croyons donc qu'il est nécessaire de fournir aux étudiants en Education la chance de se préparer à fournir l'instruction que les parents désirent dans leurs écoles confessionnelles. Les parents ont le droit de s'attendre à ce que les instituteurs possèdent une connaissance profonde de leur philosophie religieuse tout aussi bien que la philosophie laïque que l'on donne actuellement, une connaissance profonde des vérités religieuses en même temps qu'une forte compréhension de la méthodologie nécessaire pour les enseigner.

Pour ce qui est des écoles catholiques cela ne peut être réalisé que dans des Ecoles Normales catholiques.

RECOMMANDATIONS:

Comme préambule aux recommandations que nous désirons faire, nous nous permettons de réaffirmer ici les six principes de base de l'Education catholique:

1. Le droit de l'enfant de recevoir l'Education et le devoir correspondant de la lui donner sont basés sur le fait que l'homme possède une âme créée par Dieu, douée de facultés qui doivent être développées pour le bien de l'individu et le bien de la société;
2. puisque l'enfant est doué de facultés physiques, intellectuelles et morales, ces facultés doivent être développées d'une façon harmonieuse;
3. puisque nos devoirs envers le Créateur priment tous les autres devoirs, la formation morale doit d'abord accorder la première place à la religion c.a.d. la connaissance de Dieu et de sa Loi et elle doit cultiver chez l'élève un esprit de soumission à la volonté divine;
4. la formation morale et religieuse est plus efficace quand elle est donnée en même temps que l'instruction dans les autres sciences;
5. une Education qui unit les éléments intellectuels, moraux et religieux constituent la meilleure formation du citoyen;
6. la famille reçoit directement du Créateur la mission, et par conséquent, le droit d'éduquer son enfant; ce droit est inaliénable puisqu'il est inséparablement uni à une obligation stricte; ce droit est antérieur à tous les autres droits de la société civile et de l'Etat et par conséquent c'est un droit qu'aucun pouvoir humain ne peut violer.

Fidèles aux exigences de notre philosophie de l'Education et nous basant sur les droits légaux que nous possédons pour réaliser ces obligations, nous faisons les recommandations suivantes:

1. Que le Conseil d'Education, avec toute l'autorité qui lui avait été accordée par l'ordonnance scolaire de 1901, soit rétabli;
2. que l'on revienne aux principes du district scolaire; que la région desservie par toute l'école constitue un district scolaire unique; que si, pour certaines raisons une unité plus grande est jugée nécessaire elle soit établie comme district scolaire. Si la Commission n'accepte pas cette recommandation, qu'elle prenne sur elle la responsabilité de trouver des méthodes qui redonneront aux parents et à la religion le contrôle qui leur est garanti par la loi. Et sur ce point, nous insistons sur la nécessité de réétudier soigneusement la loi des comtés et les projets "pour la réorganisation du gouvernement local";
3. que l'organisation des écoles confessionnelles soit telle qu'elle puisse assurer l'égalité constitutionnelle et de traitements surtout en ce qui concerne les questions financières garanties par la loi;
4. afin que les parents catholiques puissent réaliser pleinement leur philosophie de l'Education dans leurs propres écoles:
   a) que l'on permette dans ces écoles un programme qui soit de nature à atteindre ces buts. Cela suppose une étude approfondie de l'organisation du cours et du choix des manuels scolaires;
   b) que l'on prenne les mesures nécessaires pour permettre l'établissement d'Ecoles normales pour les instituteurs catholiques et que dans la mesure où les exigences provinciales seront remplies ces écoles soient entièrement reconnues par la province sans aucune discrimination.

CONCLUSION:

Le texte qui précède contient notre point de vue sur le système scolaire tel qu'il existe actuellement dans cette province ainsi que les recommandations que nous faisons en vue de l'améliorer. Nous avons l'impression que si ces recommandations étaient adoptées, notre philosophie de l'éducation recevrait la reconnaissance officielle à laquelle elle a légalement droit. A moins que l'on ne tienne compte et que l'on adopte ces recommandations ou toute autre aussi effective, il nous semble que l'esprit et le but, sinon la lettre, de la loi scolaire originale auront été violés.

Nous ne nous opposons pas aux changements eux-mêmes. Nous ne demandons pas de revenir au système en usage en 1901. Nous demandons simplement que le progrès en Education puisse s'harmoniser avec les systèmes scolaires séparés et publiques, confessionnels et neutres. De cette façon, aucun enfant de cette province ne se sentira défavorisé dans l'un ou l'autre système et tous y trouveront la reconnaissance de leur droit naturel.

Ainsi les droits des écoles laïques ou neutres ne seront en aucune façon entravés et ceux des écoles confessionnelles tant publiques que séparées seront maintenus en pleine force. La religion sera de nouveau réintégrée; les droits fondamentaux des parents à diriger l'Education de leurs enfants seront respectés.

Bonne conséquence de la reconnaissance officielle de la philosophie de l'Education des parents dans chacune des écoles, notre prière fervente et quotidienne est que le royaume de Dieu puisse se réaliser plus rapidement, grâce à la coopération et à la bonne volonté de tous les hommes.

Présenté au nom de la Conférence Catholique de l'Alberta

John Hugh MacDonald,
Archevêque d'Edmonton

14 avril 1958

Le chapelet à CHFA

MAI 1958

29. La famille de M. et Mme A.-J. Keroack
30. La famille de Mme Alice St-Germain, de Morinville
31. Les familles de MM. Jacques et René DeMoissac, de St-Paul

JUIN 1958

1. La famille de Mme Yvonne St-Arnault, de St-Vincent
2. Mlle Gabrielle Pilon, d'Edmonton
3. Les familles Octave Challier, G. Goudreault, Mme F. Caron, Falher
4. La famille de Mme Armel Potvin, d'Edmonton
5. La famille de M. et Mme L. Bourassa, de Beverley
6. Les Vieillards du Foyer Youville, de St-Albert
7. La famille de M. et Mme René Vézina, d'Edmonton
9. La famille de M. et Mme Paul-Emile Brochu, de Morinville
10. Les familles Charbonneau, de Ste-Lina
11. La paroisse Marie-Reine (Vicariat de Grouard)
12. La famille de M. et Mme Achille Létourneau, de School Creek Les biens de la Terre
13. L'Armée bleue, M. et Mme Alex Bérubé
14. La famille de M. et Mme André Déchène, d'Edmonton
16. RR. FF. de Jésus, Ecole Thibault, de Morinville
17. La famille de M. et Mme Paul Sicotte, de Falher
18. Les familles M. Vallée, M. Choquette, René Joly et P. Théroux de Bonnyville
19. La famille G.-P. Bouliane, de Mallaig
20. La famille de M. et Mme Jean Quilichini, d'Edmonton
21. La famille de M. et Mme Adélard Dechamplain, de Legal
23. La famille de M. et Mme Roméo Desfossés, de Falher
24. La famille de M. et Mme Léon St-Martin, de Legal
25. Les familles Roval Lapierre et Robert Vincent, de Bonnyville
26. La famille Henri Gibello, de Donnelly
27. La maison Etoile du Nord des Retraites Fermées, de St-Albert
28. La famille de M. Ernest Dubrule, d'Edmonton.
30. La paroisse St-Vital de Beaumont.

Réorganisation complète du secrétariat général

Nations-Unies, N.-Y. — Le secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, M. Dag Hammarskjold, a annoncé qu'il avait décidé d'effectuer une réorganisation complète des services du secrétariat. Il a notamment décidé d'assumer personnellement la direction des travaux sur le désarmement. M. A. Dobrynin, ancien diplomate soviétique, a été nommé chef de l'importante section des affaires politiques et des problèmes de sécurité: c'est ce service qui jusqu'ici s'occupait des questions de désarmement. Il appert également que toutes les questions relatives à "l'affaire hongroise", jusqu'à présent du ressort de la section politique, relèveront désormais du cabinet du secrétaire général.

Pour la première fois, les communistes polonais appuient Moscou

Varsovie. — Pour la première fois depuis le retour de Gomulka à la direction des affaires, le parti communiste polonais — qui était resté silencieux jusqu'ici — a pris ouvertement parti pour le Kremlin et contre Tito dans le conflit idéologique qui sépare actuellement les gouvernement de Moscou et de Belgrade. L'organe officiel du parti communiste polonais, "Trybuna Ludu", dans un éditorial a accusé les dirigeants du P.C. yougoslave de semer la confusion chez les communistes du monde entier et de nuire à la solidarité et à la coopération indispensable entre les partis communistes. Cet éditorial (qui avait évidemment été approuvé par Gomulka, secrétaire général du P.C. polonais) condamne l'attitude de Belgrade, après avoir analysé point par point le programme du parti communiste yougoslave.

Le doute fait douter, c'est naturel. Mais j'ajouterai que l'effet contagieux du doute est proportionnel d'une part à la disposition de l'esprit qui le reçoit, d'autre part à la valeur de l'esprit qui le propage.

Mgr d'Hulst

L'athéisme est l'enfant perdu des dernières débauches du coeur.

Lacordaire

• • •

Par principe la société chrétienne est une société de frères comme par principe la société païenne est une société d'esclaves.

Mgr Freppel

Pour la béatification de Mgr Grandin

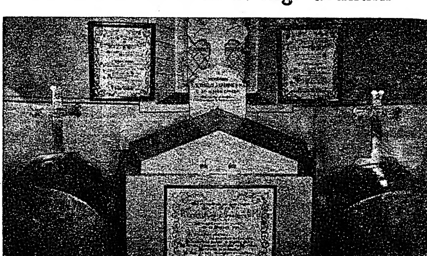


Photo prise dans la crypte de Saint-Albert (Alberta). On y voit au centre, le tombeau de Monseigneur Grandin, l'un des fondateurs de l'Eglise canadienne dans l'Ouest, mort en odeur de sainteté le 3 juin 1902 et dont la cause de béatification est à franchir les dernières étapes à Rome. Deux des fidèles collaborateurs de l'Evêque ont été inhumés près de lui: à gauche, le légendaire Père Lacombe; à droite le **Père H. Leduc.**

Du 26 mai au 3 juin, une neuvaine aura lieu pour demander la béatification de Monseigneur Grandin, l'un des fondateurs de l'Eglise canadienne dans l'Ouest et le premier Evêque de Saint-Albert, en Alberta, mort en odeur de sainteté le 3 juin 1902.

Le procès en vue de la béatification, commencé en 1930, a franchi récemment, à Rome, une des dernières étapes. La Sacrée Congrégation des Rites, dans un document signé par S.E. le Cardinal C. Cicognani, a approuvé la tenue de la réunion, dite "Praeparatoria", qui éventuellement aboutira à une déclaration du Pape sur l'Héroicité des vertus de Mgr Grandin.

A l'occasion de cette neuvaine, la messe sera célébrée tous les jours dans la chapelle de la crypte de Saint-Albert, près du tombeau ou reposent les restes du Serviteur de Dieu. Cette neuvaine est faite dans le but d'obtenir la béatification de Mgr Grandin, et la messe sera offerte aux intentions de toutes les personnes qui auront des faveurs spéciales à demander par son intercession.

La Vice-Postulation d'Edmonton enverra **gratuitement** des brochures et des images à tous ceux qui en feront le demande. On invite les personnes qui le veulent **à envoyer leurs intentions** de la neuvaine à la même adresse et à faire connaître les faveurs obtenues.

Adresser toute correspondance comme suit:

Vice Postulation O:M.I.
9916 - 110e Rue,
Edmonton (Alberta).



A la tombe du soldat inconnu, à Alger. — Les principaux partisans du général Charles de Gaule prirent part à une cérémonie, à Alger qui se déroula à la tombe du soldat inconnu. Ce sont, de gauche à droite: le général R. Salan, le général R. Jouhaud, le général Rethore et Jacques Soustelle.

Cérémonie de Prise d'Habit chez les Filles de Jésus de Morinville

"Ce matin quatre jeunes filles entrent dans les vestibule de la vie religieuse", comme nous a dit Mgr Lussier.

Ah ! comme elles étaient belles en parure blanche !... En les voyant entrer dans la chapelle du couvent à 7h.30 ce matin, un petit souffle de regret s'est peut-être glissé dans certains de nos coeurs, regret de n'être pas nous-mêmes parmi les héroïnes de ce jour. Elles sont la pureté de la jeunesse; des lys tout blancs poussés, par l'élan de leur courage, à fleurir, à mûrir dans le jardin du Christ, parmi les hommes. Que leur exemple nous rende plus dociles à la volonté de Dieu !...

Tout dernièrement deux d'entre elles étaient là, avec nous, dans les pupitres scolaires. Ça fait bon au coeur de voir que les nôtres (pourrait-on dire une partie de nous-mêmes?) ont été si courageuses !... C'est pourquoi ce matin-là nous priions mieux, nous chantions mieux. Leur ferveur nous entraînait et nous poussait à regarder vers le ciel.

Plusieurs étaient venus des paroisses environnantes; d'autres venaient de loin: Plamondon, Picardville, Vimy, Beaumont, même de Lewiston, Montana ! L'église était remplie.

De nouveau, les futures novices nous apparaissaient, mais cette fois dans l'église. Les familles toutes fières s'alignaient dans les premiers bancs. Rose-Marie Sabourin, devenue Soeur André-Marie de la Croix à côté de ses parents, M. et Mme André Sabourin de Morinville; Madeleine Victoor devenue Sr. Cyril-Maria se tenait près des siens, M. et Mme Cyril Victoor de Picardville; Marlene Cust devenue Sr Marie Damien était accompagnée de ses parents, M. et Mme Arthur Cust de Rivière-qui-Barre; tandis que Gisèle Labonté devenue Sr Germain-Maria s'assayant près des siens, M. et Mme Germain Labonté de Plamondon.

La cérémonie était impressionnante. tres jeunes vierges nos coeurs furent éclairés par le beau sermon de Son Excellence Mgr Lussier. Par la simplicité de ses paroles, il louangea d'une manière exquise l'héroïsme de ceux et celles qui s'engagent à suivre le Christ et il nous fit comprendre ce qu'est la vie religieuse, une vie à part, oui ! mais une vie ordinaire toute consacrée à la gloire de Dieu et au bien des âmes, où chacun sert dans la grande armée des âmes vaillantes mais garde sa personnalité propre et son identité.

Comme Monseigneur nous l'avait dit les postulantes partirent de l'église pour nous revenir revêtues de l'habit religieux; dépouillées désormais des toilettes du monde... Elles se sont blotties dans les bras du Tout-Puissant pour être portées à travers la vie dans l'obéissance et l'oubli de soi...

A midi, le banquet qui avait lieu à la salle paroissiale réunissait le clergé sous la présidence de Mgr Lussier; Mgr Loranger, P.D., curé de Morinville, le R.P. Drouin, aumônier de la Maison St-Joseph, le Père McIntyre, curé de Rivière-qui-Barre, le P. Ricard, curé de Plamondon, le Père F. Croteau, curé de Picardville, le Père Martineau, vicaire de Morinville

Les parents des nouvelles novices prenaient place aux tables bien décorées, gracieusement servies par les dames et demoiselles de la paroisse. Vers la fin du banquet les novices étant venues prendre place près de leur père et mère, les Révérends Pères présentèrent les toasts. Chacun dit combien il était heureux de compter parmi les nouvelles élues une de leurs paroissiennes et fit des voeux pour leur ferveur et leur persévérance, souhaitant que bien d'autres les suivent.

A 3h. nous les accompagnions de nouveau à l'église pour le Salut. C'était notre manière, à nous, de leur dire "au revoir"; de leur dire que, malgré notre séparation, nous ne les oublierons jamais. Leur souvenir nous suivra car comme des petites fleurs cueillies parmi toutes les autres, nous les savons plus près de Dieu qui les a choisies avec plus d'amour, plus de précaution car elles serviront à décorer le palais d'un grand Roi . . .

Il semble qu'on voudrait que de si beaux moments durent toujours. Le choeur de chant sous la direction de Sr Zénaïde-Maria joignait ses accents de fête à la joie du jour. Il était composé des pensionnaires et religieuses du Couvent Notre-Dame.

Faits et commentaires

(suite de page une)

découper en cotelettes et en beefsteaks. Le bétail indien compte aujourd'hui 155 millions de têtes — le quart du total mondial. Hélas, il est d'une maigreur effrayante. Une vache indienne ne produit que 413 lbs de lait contre 7,658 lbs pour une vache anglaise, 4,802 pour une australienne et 4,408 pour une canadienne. On a calculé que 2 millions de vaches anglaises produisent plus que 41 millions de vaches indiennes. Quant à la consommation de viande elle est de 5.5 onces par tête dans l'Inde, 40.7 onces en Grande Bretagne, 44.4 en Australie et 56.8 au Canada.

Un problème peu connu

C'est celui du ravitaillement des bûcherons dans les pays possédant de grandes exploitations forestières. On se doute que la distribution de ce ravitaillement n'est pas facile. Au Canada, en une année, il a été distribué aux bûcherons 9,000 tonnes de viandes, 3,-900,000 lbs de graisses diverses, 24,000,000 d'oeufs, 4,750 tonnes de farine, 4,000,000 de caisses de conserves, 3,250 tonnes de sucre, 3,000,000 de caisses de boîtes de lait, 700 tonnes de lait en poudre La statistique ne parle pas des caisses de whisky. Elles ont dû cependant jouer un rôle car les hommes occupés à un dur travail ont besoin de 6,000 calories.

Littérature sacrifiée

Dans les pays communistes les écrivains — non déviationnistes — sont bien payés. On encourage les lettres. Cependant la diffusion des livres est sévèrement réglementée. Le public ne peut pas s'éprendre d'un écrivain; il doit se contenter de la ration d'exemplaires qu'on estime devoir lui servir. Ainsi, un ouvrage d'Hemingway dont on avait commandé 83,632 exemplaires n'a pu être tiré qu'à 20,000 en Allemagne Orientale. Dans la même région le "Verdi" de Franz Werfel n'a pu être vendu qu'à 20,000 également pour des commandes s'élevant à 60,-000. Le "Forsyte Saga" de Galsworthy n'a été autorisé qu'à 10,-000 (commandes 50,000q. Quant aux tirages des écrivains "progressistes" il a évolué de 11,700 en moyenne en 1955 à 10,000 en 1956 et à 9.800 en 1957.

La superstition est la seule religion dont soient capables les âmes basses.

J. Joubert

Nouvelles émissions inscrites à l'Horaire d'été 1958

Avec la fin de la saison d'hiver radiophonique, d'importants changements seronts apportés à l'horaire de votre poste français CHFA. La plupart des émissions de la saison estivale débuteront au cours du mois de juin. Comme chaque année, plusieurs émissions de réseau seront surpendues à compter du 2 et 16 juin prochain.

Signalons les romans-fleuves: UN HOMME ET SON PECHE, JEUNESSE DOREE, également PSYCHOLOGIE DE LA VIE QUOTIDIENNE, RENCONTRE, FEMINA, LA VIE OUVRIERE, LA REVUE DES ARTS ET DES LETTRES, SERENADES POUR CORDES, LES IDEES EN MARCHE . . . etc.

LE DIMANCHE

Une nouvelle émission à compter du 15 juin, à 10h.30 de l'avant-midi, Roger de Vaudreuil de Radio-Canada réalisera une nouvelle demi-heure intitulée: "**33 tours... et puis s'en vont**".

Au cours de cette émission, Jacques Matti présentera des chansons accompagnées de notes intéressantes sur les compositeurs, les interprêtes et les oeuvres elles-mêmes.

Egalement une nouvelle série de causeries intitulées "ENTRETIEN" céduié pour 7h.15 du soir, dès le 1er juin, on entendra cinq interviews d'écrivains français par Pierre De Grandpré et, à compter du 6 juillet, une série de récits de voyage par Albert Mahuzier.

Parmi les réalisations locales citons **Concert Matutinal**, dès 9 heures du matin et dans l'après-midi à 1h.30: **La Parade de la Chansonnette** que réalisera Roger Drolet avec le concours des annonceurs de CHFA.

Signalons également à 4h. de l'après-midi: **Nouveautés Dramatiques** et à 4h. 30. **Les Petites Symphonies.**

5 heures, **Les plus belles voix**, 30 minutes d'extraits d'opéras parmi les plus célèbres.

Plusieurs nouvelles émissions apparaissent à l'horaire de nos programmes du lundi au vendredi. Nous recommandons à nos lecteurs de consulter le nouvel horaire d'été de nos programmes publié en cette page. Nous vous signalons à 7h.30 le lundi soir, LE DIABLE A QUATRE, une émission sur le théâtre. Chaque demi-heure de cette série présentera une adaptation pour quatre personnages d'une pièce en un acte. Lucienne Letondal choisira les textes. Réalisation: Olivier Mercier-Gouin.

Les émissions locales **Radio-Pyjama, Pour Vous Mesdames, l'Envers des succès, Ranch 680, Au Jour le Jour, Moi, j'm'en fou, Palmares de la chanson . . .** etc. demeure à l'horaire d'été jusqu'à nouvel ordre.

Nous invitons nos auditeurs à consulter "La Survivance" toutes les semaines afin d'être au courant de l'horaire de nos émissions, ainsi que celles du réseau français.

N'oublie jamais qu'un chrétien doit être humble mais magnifique.

Ls Veuillot

Saint-Joachim

Nouvel Exécutif du Club Alouette

Le 20 avril dernier, les membres du Club Alouette 1957-58 invitaient leurs parents à une soirée spéciale de leur club. On débuta d'abord par un forum. Les parents et les membres se divisèrent en groupes pour discuter les différents problèmes de l'année. Il a été décidé que les élèves du grade XII feront dorénavant partie du Cercle Dollard. Les élections annuelles eurent lieu avec les résultats suivants: président: René Morrissette; vice-présidente: Mlle Mona Kaiser; secrétaire: Mlle Jeannette Arcand; trésorier: M. Laurent Gill. Les jeunes qui auront quinze ans au cours de l'année prochaine, venez nous joindre en septembre ! Nous tâcherons de vous donner des soirées amusantes et intéressantes.

Samedi le 26 avril, l'ancien et le nouvel exécutif se réunissaient au chalet de M. Ethier à Alberta Beach pour un agréable souper. Nous avons discuté le programme de l'année prochaine. On revint sur le but du club et les moyens à prendre pour rendre nos réunions plus intéressantes et profitables. Pour terminer le R.P. Ferland, notre aumônier, remercia l'exécutif sortant de charge pour leur bon travail de l'année. et souhaita aux nouveaux responsables beaucoup de succès dans leur club.

Après un chant de remerciement à M. Ethier pour sa chaleureuse hospitalité. tous reprirent le chemin d'Edmonton.

A l'an prochain.

Jeannette Arcand,
secrétaire.

Les membres du nouvel exécutif du club "Alouette". — Ce sont de gauche à droite: Mlle Jeannette Arcand, secrétaire, M. René Morrissette, président, Mlle Mona Kaiser, vice-présidente et M. Laurent Gill, trésorier.

Edmonton. — Le Premier Ministre, M. Diefenbaker a prononcé un important discours à l'Auditorium du Jubilé où s'étaient massés près de quinze cents légionnaires venus assister au 17ème Congrès de la Légion Canadienne. Il fit savoir qu'un Comité-Conseil des anciens combattants allaient être créé lors de cette session Parlementaire. Ce Comité comprenait 40 membres.

Edmonton. — Le puits de pétrole le plus productif qui n'ai jamais été foré au Canada vient d'être terminé près de Dick Lake, à 70 miles au sud-ouest d'Edmonton. Un porte-parole de la "Husky Oil Company", l'une des quatre compagnies intéressées, déclara que ce puits peut produire 288,000 pieds cubiques chaque jour, soit presque presque la capacité journalière du pipe-line trans-canadien.

Nelson. — L'explosion de deux bombes a endommagé le terminus d'autobus de la compagnie Greyhound et a brisé deux poteaux d'hydro dans la vallée Slocan en Colombie-Britannique. La gendarmerie nationale poursuit une enquête.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DIMANCHE

8.50—Bonjour
8.55—Nouvelles
9.00—Concert matutinal
10.00—Radio-journal R.-C.
10.10—Intermède
10.15—¼ d'h. Ste-Anne
10.30—33 tours . . .
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique légère
12.15—Nouvelles
12.25—Nouv. sportives
12.30—Prog italien
1.00—Prog juif
1.30—Chansonnette
4.00—Nouv. dramatiques
4.30—Petites symphonies
5.00—Les plus belles voix
5.30—Radio Marie
5.45—Relève albertaine
6.00—Match inter cité
6.30—Carnet de concert
7.00—Radio-journal R.-C.
7.15—Entretien
7.30—Tour de valse
8.00—Hors-série
9.00—Prog. allemand
9.30—Prog italien
10.00—Nouvelles et sports
10.15—Sans passeport
11.00—ADAGIO
11.30—Fin du jour
12.00—Nouvelles
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Horaire selon le jour à compter du 1er juin

Lundi:
7.30—Diable à quatre (RC) Enrg. à 5.30 pm

Mardi:
7.30—Prog italien (17 juin 7.30 à 8.15 p.m.)

Mercredi:
7.30—Musique de ballet

Jeudi:
7.30—Airs Tziganes

Vendredi:
7.30—Chasse à l'inconnu

Du lundi au Vendredi inclusivement

6.50—Bonjour
6.55—Radio journal R-C
7.00—Radio-Pyjama
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.50—Radio-Pyjama
8.00—Nouvelles
8.10—Nouvelles sportives
8.15—Radio-Pyjama
8.55—Nouvelles
9.00—Paris chante
9.25—Avec Simone
9.30—FEMINA
9.45—Intermède musicale
10.00—Jeunesse dorée
10.15—l'Ami Pierre
10.30—Pour vs mesdames
10.45—Je vs ai tant aimé
11.00—Envers des succès
11.30—Musique en dînant
12.30—Nouvelles
12.45—Réveil Rural
1.00—Journal agricole
1.15—$100. p v vacances
1.45—Piano populaire
2.00—Ranch 680
3.00—Radio journal R-C
3.10—Cavalcade d. ondes
4.00—Radio S.-Coeur
4.15—Moi j'm'en fou
5.00—Boîte aux surprises
5.30—En direction de...
5.45—Au jour le jour
6.00—Nouvelles
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Palmares chanson
6.45—Chapelet
7.00—actualité Radio-C.
7.30—(Selon le jour)
8.00—Clinique du Coeur
8.15—Psy. vie quotidien.
8.30—Prendre ou à laisser
9.00—Prog. allemand
9.30—Prog. ukrainien
10.00—Nouvelles
10.10—Musique sans passe.
11.00—ADAGIO
11.30—Fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions.

Samedi

6.50—Bonjour
6.55—Radio-journal R-C
7.00—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.50—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.10—Nouv. sportives
8.15—Musique en tête
9.00—Nouvelles
9.05—Prog Morinville
9.30—Le Maraudeur
10.00—Nouvelles
10.10—Prog. Girouxville
10.30—Tante Lucille
11.00—Kiosque à chanson
11.30—Prog. Falher
12.00—Nouvelles
12.10—Nouv. sportives
12.15—Prog. St-Paul
1.00—Nouvelles
1.05—Prog. Bonnyville
2.00—Ranch 680
3.00—Journal R.-Canada
3.10—Opérette samedi
4.00—Intermède
4.15—Peuplades du Nord
4.30—Heur cath. en Cri
5.00—Inter. musicale
5.15—Message de l'Imm.
5.45—Collégiale
6.00—Nouvelles
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Chez Ti-Pit
6.45—Le Chapelet
7.00—Chronique Can.
7.30—Côté cour, c. jardin
8.00—Nouvelles
8.10—Soliste invité
8.30—Club 4 As
9.00—Prog. Allemand
9.30—Prog. Ukrainien
10.00—Nouvelles
10.10—Mus. sans passeport
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions